



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

L' art roman en France

Martin, Camille

Paris, 1910

Explication Des Planches

[urn:nbn:de:hbz:466:1-99663](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-99663)

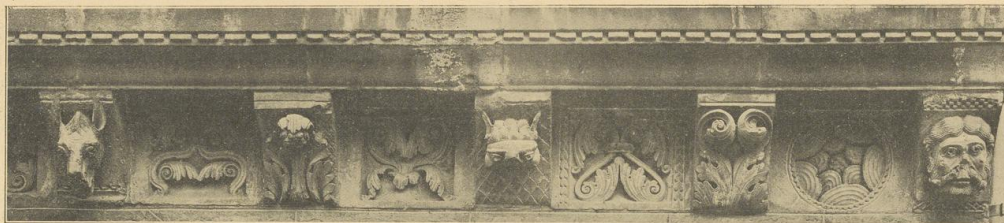


Fig. 1.

EXPLICATION DES PLANCHES



LANCHES I à X : SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE (LOIRET), ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE. — A peu de distance de la Loire, entre Orléans et Gien, dans une ville minuscule et sans apparence, s'élève l'un des plus importants monuments de l'art roman en France. Le bourg de Saint-Benoît, jadis beaucoup plus peuplé qu'aujourd'hui, n'a gardé que peu de souvenirs des périodes brillantes de son histoire. Seule l'ancienne église abbatiale rappelle au voyageur que ce coin perdu était autrefois l'un des centres les plus actifs de la vie religieuse au moyen âge.

Fondée au commencement du VII^e siècle, l'abbaye de Fleury changea de nom lorsque le moine Aigulfe ramena sur les bords de la Loire le corps de saint Benoît qu'il avait été chercher en Italie. Sous Charlemagne et ses successeurs, le monastère abritait des écoles célèbres, dont les élèves se comptaient par milliers. Après avoir été ravagée par les Normands, l'abbaye dut s'entourer de murailles ; plus tard elle adopta la règle de Cluny. A la suite d'un terrible incendie, une reconstruction presque complète de l'église fut entreprise au XI^e siècle. L'abbé Gauzlin fit venir des pierres de taille du Nivernais, afin de construire une tour telle qu'elle soit un exemple à toute la Gaule (*opus tale quod omni Gallia sit exemplum*). Depuis ce moment jusqu'au milieu du XIII^e siècle, les chantiers de Saint-Benoît furent sans cesse en activité. L'église, commencée vers 1071, fut déjà incendiée en partie en 1095. En 1131, le pape Innocent II consacra l'édifice tel qu'il subsistait encore aujourd'hui, à l'exception de la nef, refaite dans la deuxième moitié du XII^e siècle. A cette époque, le monastère touche à l'apogée de sa richesse. C'est à lui que le roi Louis VII eut recours pour emprunter les fonds nécessaires à sa croisade. En 1486, l'abbaye passa en commande. Pendant les guerres de religion, Saint-Benoît eut beaucoup à souffrir des déprédations des bandes armées. Son trésor fut pillé et les manuscrits de sa précieuse bibliothèque dispersés à tous les vents. C'était un dernier coup porté à sa puissance. Les célèbres écoles tombèrent en décadence ; le brillant flambeau qui avait éclairé le moyen âge s'éteignit. Le monastère, déclaré propriété nationale en 1792, fut détruit entièrement, à l'exception de l'église. Au cours du XIX^e siècle, de nombreuses restaurations ont rendu à cette dernière une enveloppe solide et durable.

Le plan de l'édifice est très allongé. L'église est précédée d'un porche ouvert de trois côtés et divisé en trois parties dans chaque sens. Une seule porte, modifiée en 1648, donne accès dans la nef, qui comporte sept travées barlongues et qui est flanquée de bas-côtés. Le transept, fort saillant, a deux chapelles à chaque croisillon ; il est dépourvu de portails. Le chœur, comme il convient à une église abbatiale, est très développé. Il est divisé en deux parties très distinctes : un avant-chœur avec collatéraux continuant les bas-côtés de la nef et aboutissant aux

escaliers de la crypte, et un chœur proprement dit, entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvrent des absidioles. On remarquera que ces annexes sont en nombre pair, selon le mode auvergnat, de telle sorte que l'axe du sanctuaire est occupé par une simple fenêtre et non par une abside. On notera également la forme particulière des chapelles latérales, qui constituent une sorte de deuxième transept et qui donnent au plan de l'édifice l'aspect d'une croix archiépiscopale. Nous devons à l'obligeance extrême de M. l'architecte Léon Masson, d'Orléans, communication d'un plan original que nous reproduisons ci-contre et qui sera d'autant plus apprécié qu'il n'en a été publié jusqu'ici aucun de satisfaisant (fig. 2).

Le dessin très caractéristique de ce plan est nettement accusé à l'extérieur (pl. I). C'est la vue du chevet qui offre le meilleur groupement des masses et la silhouette la plus harmonieuse. La tour carrée de la croisée contre laquelle s'appuyent les toits du chœur et du transept, forme à la fois le centre et le point culminant de ce motif grandiose, dont le déambulatoire et les absidioles viennent soutenir la base. Les chapelles latérales du chœur ont été surélevées en forme de tours, mais elles n'ont jamais atteint, semble-t-il, la hauteur qui leur avait été fixée dans le plan primitif. Réduites à leurs proportions actuelles, elles ont l'avantage de laisser entièrement dégagée la silhouette de la tour centrale. La vue de la face latérale sud offre moins d'unité et se présente sous un aspect moins satisfaisant que la précédente. On regrette ici l'absence des tours qui devaient compléter cet ensemble monumental. Le toit moderne du porche paraît lourd et les tourelles qui flanquent le chœur passent inaperçues. La tour centrale ne suffit pas à rompre la monotonie des lignes horizontales, qui se poursuivent sur une longueur démesurée.

Le détail est excessivement sobre. De simples corniches à modillons, avec ou sans frises d'arcatures, des fenêtres le plus souvent dépourvues de colonnettes, interrompent seules les masses uniformes de la construction. Le plan primitif ne prévoyait pas d'arcs-boutants, mais de simples contreforts. Ceux-ci, dans les absidioles, ont la forme de colonnes et sont couronnés par un talus qui vient mourir sous la corniche. Les arcs-boutants du chœur sont modernes. Les quelques modifications apportées à la fin de l'époque gothique aux baies qui décorent la tour du

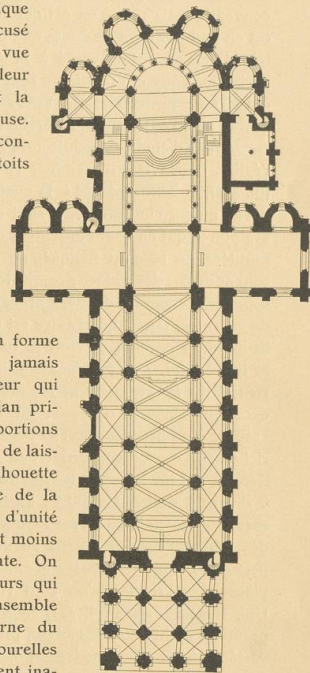
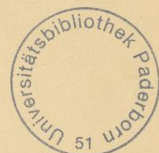


Fig. 2

* Fragment de la corniche de l'église Saint-Paul, à Lyon (XII^e siècle).



EK 1683
K C2/M2

chœur et la petite annexe qui flanque cette construction à l'ouest, sont en somme les seuls changements de quelque importance apportés à l'architecture primitive de l'édifice.

Le porche (pl. II), qui sert de vestibule à l'église proprement dite, mérite à tous égards une étude spéciale. Si l'on fait abstraction de son couronnement disgracieux, on ne peut trop admirer la masse imposante et sévère de son architecture. De robustes piliers flanqués de demi-colonnes trapues supportent les arcades à ressauts, ainsi que les voûtes d'arête de l'étage inférieur. L'étage supérieur, plus jeune de quelques années, est aussi plus léger. De sveltes colonnettes jumelles occupent la place des grosses colonnes de la base. Certaines des baies ont été murées en partie à l'époque gothique de façon à pouvoir recevoir des fenêtres. On ignore quel a pu être jadis le couronnement de ce porche. Aucune des hypothèses qui ont été émises à ce sujet n'est absolument satisfaisante. Les grands mérites de l'architecture du porche de Saint-Benoît sont encore rehaussés par les merveilles de sa décoration sculpturale. Les chapiteaux de ses grosses colonnes (pl. IV et V) offrent une mine inépuisable de sujets décoratifs et figurés. Certains d'entre eux reproduisent encore très exactement le type corinthien et sont d'une facture large et aisée. Sur d'autres, on voit un cavalier poursuivant des animaux sur un fond de feuilles d'acanthe. Sur plusieurs chapiteaux, des animaux affrontés, à la mode orientale, sont encadrés de feuillages entrelacés; toujours le décor végétal accompagne les représentations les plus diverses, aussi bien les visions apocalyptiques que les scènes bibliques (fuite en Égypte). Les abaque de la plupart des chapiteaux sont sculptés de motifs décoratifs du plus gracieux effet et d'une souplesse de lignes vraiment étonnante (pl. IV); les types en sont variés à l'infini. On a peine à croire que les mêmes artistes qui exécutaient ces morceaux d'une main si experte soient les auteurs des figures encore si imparfaites, qui se voient sur un certain nombre de chapiteaux. Ces têtes sans relief, ces attitudes gauches, ces draperies aux plis conventionnels sont d'un art qui en est encore à ses débuts. Il est en tout cas hors de doute que plusieurs ouvriers, d'aptitudes très diverses, ont travaillé à la décoration de cet admirable péristyle. Tous ces motifs ne sont pas l'œuvre du seul imagier qui signa : VNBERTUS ME FECIT l'un des chapiteaux du quatrième pilier extérieur du porche (fig. 3).

Avant d'étudier l'architecture et la décoration intérieures de l'église, il convient d'examiner l'unique portail latéral du nord (pl. III), qui donne accès à la quatrième travée du bas-côté. La porte, aujourd'hui murée, a subi certaines modifications et les sculptures qui en sont l'ornement ont été malheureusement fort mutilées. La baie est flanquée de colonnettes contre lesquelles sont adossées des statues presque toutes décapitées. On reconnaît cependant encore, à droite, Abraham tenant d'une main le glaive du sacrifice, tandis que l'autre est posée sur la tête d'Isaac; sur le montant opposé, on voit le roi David. Le sujet sculpté sur le linteau (pl. IV) représente l'enlèvement du corps de saint Benoît du Mont-Cassin et les miracles qui s'opèrent à cette occasion. Dans le tympan, un encadrement de cinq lobes entoure cinq personnages: au centre le Christ, assis sur un trône richement orné, bénissant d'une main et tenant de l'autre le livre sacré; sur les côtés les quatre évangélistes, les uns occupés à lire et à écrire, les autres tournant la tête en arrière pour regarder les animaux symboliques placés dans les écoinçons des lobes. Tous les détails du mobilier qui accompagne ces personnages mériteraient une étude spéciale, de même que les pièces d'orfèvrerie qu'on peut voir reproduits sur le linteau. Une large voussure (pl. III) encadre les sujets figurés. Dans la première archivolte, des anges, présentant les attitudes les plus variées et les plus gracieuses, tiennent à la main des ustensiles sacrés. Dans la deuxième sont assis des personnages tenant des livres ou des phylactères roulés. La dernière voussure est ornée d'une décoration d'une grande richesse, dont il ne reste malheureusement que quelques fragments. Cet ensemble témoigne de qualités rares qu'on ne rencontre pas dans les autres parties de l'église. C'est d'ailleurs l'une des dernières œuvres sculptées de l'édifice. L'arc en tiers-point du portail et sa riche décoration annoncent déjà la fin du XII^e siècle. Les figures sculptées sont pleines de vie; leurs attitudes gracieuses et les admirables draperies dont elles sont revêtues témoignent d'une souplesse de main déjà remarquable. Les scènes représentées ont beaucoup de mouvement. La figure du Christ, par la majesté de son geste et par l'ampleur avec laquelle sont

traités les plis de son vêtement, peut être comparée sans désavantage aux plus belles œuvres contemporaines.

Aujourd'hui, la seule entrée de l'église se trouve sous le porche et une porte unique donne accès dans la nef; du seuil l'œil embrasse la perspective admirable du long sanctuaire dont l'abside, percée d'arcades, se prolonge en un vaste déambulatoire (pl. VII). Les sept travées de la nef sont voûtées sur croisées d'ogives. Des piliers cruciformes cantonnés de quatre colonnes supportent les arcades en tiers-points qui s'ouvrent sur les bas-côtés, ainsi que les nervures des voûtes. Chaque travée est divisée en deux étages par un simple cordon sur lequel viennent s'appuyer les fenêtres hautes en tiers-point, dont la forme est déjà très élancée, mais dont l'ouverture est encore dépourvue de fenestration. Les bas-côtés voûtés d'arête sont éclairés par des fenêtres en plein cintre, flanquées de colonnettes. La nef a été reconstruite dans la seconde moitié du XII^e siècle. Elle présente donc les caractères de l'époque de transition. Sa décoration très sobre est d'une grande beauté.



Fig. 3

Les chapiteaux des grandes arcades (pl. VI), surmontés d'un abaque simplement mouluré, sont l'œuvre d'artistes consommés. On y voit représentés des motifs ornementaux dérivés du corinthien et des animaux fabuleux, sirènes et chimères. Le chapiteau qui porte un personnage tenant dans ses mains des oiseaux occupés à mordre la tête de quadrupèdes est une merveille de composition souple et d'exécution délicate. Il a pu être maintenu dans un état de conservation parfaite, grâce à l'enveloppe de stuc qui le recouvrait jusqu'il y a peu de temps.

Un vaste transept voûté en berceau sépare la nef du chœur. La croisée est surmontée d'une coupole posée sur des trompes. Le sanctuaire forme un contraste frappant avec la nef, par son architecture lourde et trapue. De même que les collatéraux, l'avant-chœur est actuellement voûté en berceau (pl. VIII). On peut se demander toutefois s'il n'était pas destiné primitivement à recevoir une simple couverture en charpente. En effet, le doubleau central retombe sur une simple console et l'architecture des parois de cette partie de l'église ne présente aucun motif marquant la division des compartiments de la voûte. La face latérale de l'avant-chœur comprend un étage d'arcades retombant sur de robustes colonnes, puis, au-dessus d'une vaste paroi nue, un faux triforium composé d'une série ininterrompue de petites arcatures, et enfin, à la naissance des voûtes, un étage de larges fenêtres cintrées. Les chapiteaux de quelques-unes des arcades basses, de forme cubique, sont simplement épannelés. Ceux des arcatures du faux triforium offrent une collection excessivement variée de motifs décoratifs et de sujets religieux (pl. IX). On y voit entre autres une curieuse représentation de la crucifixion, flanquée de deux médaillons, des animaux tenant des instruments de musique et bien d'autres thèmes ornementaux dépourvus de signification.

L'ordonnance de l'avant-chœur se répète dans l'abside, à la seule différence que le sol étant plus élevé, les sommets des arcades basses sont plus rapprochés du faux triforium, et qu'ainsi la grande surface murale qui séparait ces deux étages est presque entièrement supprimée (pl. IX). Sans aucun doute, le chœur proprement dit fut destiné d'emblée à recevoir une voûte. Au berceau de la première travée succède la demi-coupole de l'abside. Le fond du sanctuaire est entièrement ajouré à sa base et à son sommet. Le déambulatoire ne communique pas avec les collatéraux, mais il est largement ouvert sur l'abside et sur les absidioles (pl. VIII). Il est recouvert de voûtes d'arête, ainsi que les chapelles latérales formant le second transept. Certains détails de bases et de chapiteaux sont l'indice des réfections qui ont été opérées au XIV^e siècle, et dont nous avons déjà signalé l'existence en examinant l'extérieur de l'édifice.

Les grands chapiteaux supportant les arcades de l'abside (pl. X) rappellent ceux du porche par certains détails et par leur style. On retrouve ici les animaux à deux corps et une seule tête, les personnages modelés d'une façon encore très primitive. Des scènes tirées de l'ancien testament décorent plusieurs chapiteaux. On peut reconnaître ainsi le sacrifice d'Isaac et certains épisodes de la vie d'Adam et d'Ève. Comme on a déjà pu le constater ailleurs, les sujets purement ornementaux sont très supérieurs aux sujets figurés.

PL. XI-XIV : GENÈVE, ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT-PIERRE. — Un grand nombre des monuments qui occupent le sol de la Suisse occidentale appartiennent à l'histoire de l'art français, car ils offrent avec les édifices de la vallée du Rhône et de la Bourgogne des analogies très frappantes. C'est pour cette raison que l'ancienne cathédrale de Genève mérite à tous égards une place dans ce recueil. L'histoire de cette église est fort mal connue. Les documents qui pourraient nous renseigner sur son passé sont rares et peu précis. L'emplacement de la cathédrale actuelle était occupé déjà très probablement à la fin du IV^e siècle par une basilique chrétienne. Celle-ci fut reconstruite au VI^e siècle, dans des proportions assez grandioses, par le prince burgonde Sigismond. De nombreux fragments sculptés, conservés au Musée lapidaire de la cathédrale, témoignent de l'importance de ce monument. On ignore les motifs qui ont décidé la construction de l'église dont les tours se dressent aujourd'hui encore au sommet de la colline de Genève; on ignore également la date exacte à laquelle cette entreprise fut décidée. C'est en 1191 qu'est mentionné pour la première fois l'œuvre de la cathédrale. En 1232, l'édifice était en grande partie achevé; mais au XIV^e et au XV^e siècle de nombreuses catastrophes vinrent modifier d'une façon assez sensible son architecture. Ce sont surtout les parties hautes de la nef qui subirent alors des transformations importantes. Les tours ne furent achevées qu'à la fin du moyen âge. Depuis 1535, l'ancienne cathédrale est devenue le sanctuaire de la Réforme; elle n'a pas cessé depuis ce moment d'être affectée au culte protestant. Ce changement de destination n'a pas eu d'ailleurs de conséquences fâcheuses pour l'édifice. Si, dans leur zèle



Fig. 4

iconoclaste, les adeptes de la religion nouvelle ont détruit presque tout le mobilier et les statues de la cathédrale, ils ont respecté son architecture. C'est contraints par la nécessité qu'au XVIII^e siècle ils ont démoli une façade qui menaçait ruine pour la remplacer par un portique monumental, d'un style très différent, il est vrai, mais d'un grand style. Avec le XIX^e siècle commence l'ère des restaurations. Une réfection complète des murs extérieurs de l'église a été entreprise il y a une vingtaine d'années. Le couronnement de la tour du

nord a été complété, une flèche neuve se dresse aujourd'hui sur la croisée. L'architecture extérieure de l'édifice, à l'exception de la tour du midi restaurée au commencement du XVI^e siècle, n'offre par conséquent plus d'intérêt pour l'archéologue et pour l'artiste; nous donnons cependant ici une vue du monument pour que l'on puisse se rendre compte d'une partie de ses dispositions extérieures (fig. 4).

L'intérieur du monument a conservé, par contre, tout le charme d'une œuvre intacte. L'ancienne cathédrale de Genève ne frappera pas le visiteur par ses dimensions excessives. Grâce à ses proportions heureuses, elle paraît même plus vaste qu'elle ne l'est en réalité. Elle n'offre pas davantage de particularités de plan et de structure qui attirent d'emblée l'attention des connais-

seurs. Cependant l'harmonie de ses lignes, la simplicité grandiose de son architecture en font l'un des monuments les plus parfaits de l'époque de transition.

L'église, dont le plan (fig. 5) est en forme de croix latine, est entièrement voûtée sur croisées d'ogives. La nef, qui comprenait jadis cinq travées de plan carré, a été légèrement raccourcie au XVIII^e siècle. Elle est flanquée de bas-côtés étroits et relativement peu élevés. Le transept, moins spacieux que la nef, a cependant la même hauteur. Chacune de ses extrémités a été renforcée de façon à pouvoir servir de base aux tours, qui occupent ainsi une position plutôt exceptionnelle. Les deux croisillons sont flanqués chacun à l'est de deux chapelles rectangulaires, disposition qui rappelle le plan cistercien. Le chœur, de dimensions réduites, se termine par une abside de plan semi-circulaire à l'intérieur et polygonal à l'extérieur. Au XV^e siècle, il a été flanqué au nord d'une sacristie qui s'ouvre sur l'une des chapelles du transept. Si l'on excepte quelques modifications postérieures et facilement reconnaissables, le plan est bien homogène et doit avoir été conçu dans son ensemble dès le début de la construction, au milieu du XII^e siècle. Malgré la lenteur avec laquelle les travaux furent exécutés et en dépit des catastrophes nombreuses que subit l'édifice à la fin du moyen âge, son architecture intérieure offre beaucoup d'unité. La division en trois étages principaux se retrouve dans toute l'église. Dans la nef, les grandes arcades basses qui s'ouvrent sur les bas-côtés (pl. XI) sont surmontées d'un triforium au-dessus duquel se trouvent les fenêtres hautes bordées d'une galerie à claire-voie. La disposition des parties hautes se retrouve dans ses grandes lignes dans le chœur. Seul l'étage inférieur est différent. Il est subdivisé en deux parties par un cordon qui sépare les grandes fenêtres de l'abside de la base décorée d'arcatures (pl. XII). Cette unité apparente de conception cache cependant des différences de style assez marquées. Un examen attentif de l'architecture et de la décoration de l'édifice permet de déterminer des phases bien marquées dans cette construction. L'église a été commencée par la façade occidentale; les quatre premières travées de la nef et des bas-côtés furent élevées jusqu'au niveau du sol du triforium. A ce moment, le travail est interrompu au nord, mais se poursuit au sud. On construisit successivement les parties basses du croisillon sud du transept et des chapelles, la base du chœur et de l'abside, le croisillon nord, pour venir enfin compléter la nef dans sa partie septentrionale. C'est seulement lorsque tout l'étage inférieur de la cathédrale fut entièrement debout, que commença la construction des parties hautes du chœur d'abord, du transept ensuite. Il n'est pas possible de reconstituer l'aspect primitif des galeries hautes de la nef, car c'est cette région de l'église qui souffrit le plus des catastrophes du XIV^e et du XV^e siècle; elle présente par conséquent, dans son état actuel, les caractères du style de cette époque.

Dans son ensemble, l'ancienne cathédrale de Genève appartient bien au style de transition. Les parties les plus anciennes

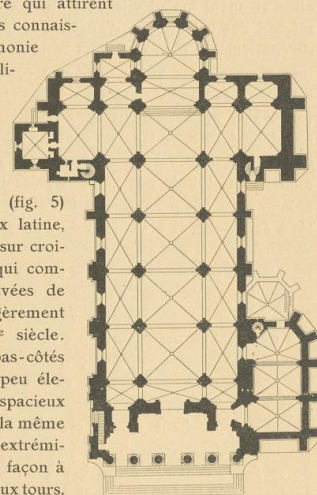


Fig. 5

de la nef, bien que prévues d'emblée semble-t-il, pour recevoir des voûtes sur croisées d'ogives, offrent encore des détails d'architecture et surtout de décoration qui sont entièrement romans. Les grandes arcades de la nef sont en tiers-point (pl. XI) ; leur bandeau extérieur est décoré d'ornements en damiers ou en festons. Les voûtes des bas-côtés que l'on aperçoit au travers des arcades méritent une mention spéciale : elles sont extrêmement bombées et renforcées d'ogives. Mais ces nervures, d'un profil très lourd, ne supportent pas en réalité la voûte, qui forme un bloc compact se tenant par lui-même. On pourrait même se demander si les ogives actuelles n'ont pas été plaquées sur des voûtes d'arête primitives, tant elles viennent maladroitement buter sur les abaque des chapiteaux des colonnettes d'angle. Quoiqu'il en soit, ce procédé de construction montre l'effort tenté pour employer des systèmes nouveaux de voûte dans une contrée encore toute pénétrée des méthodes romanes. Les fenêtres des bas-côtés (pl. XIII) appartiennent en effet très nettement à ce style par leur forme et leur décoration. Leurs chapiteaux présentent une grande variété de types. On y voit de simples ornements très stylisés tels que des palmettes, entrelacs, etc., des animaux ou des personnages fantastiques, des motifs empruntés à l'antiquité et à l'Orient. Les mêmes caractères se retrouvent d'ailleurs dans les chapiteaux de la nef, surtout dans les travées occidentales. Toute l'ornementation de cette région de l'église ne présente aucune trace d'imitation de la nature. Les sujets sont encore très grossièrement rendus, les attitudes des figures manquent de souplesse, les traits des personnages sont dessinés d'un façon très rudimentaire. Cependant les abaque des chapiteaux sont sculptés de dessins variés et parfois élégants.

En approchant de la croisée, le style des chapiteaux change progressivement. Le passage d'une manière à l'autre ne se fait pas d'une façon brusque ; la transition s'opère au contraire très lentement. Dans la travée la plus occidentale de la nef et du bas-côté nord, ainsi que dans les chapelles du croisillon nord du transept, on peut admirer la perfection à laquelle sont parvenus les sculpteurs du XII^e siècle. Ici les motifs purement ornementaux dominent : des rinceaux très largement traités ou des oiseaux becquetant des grappes de raisin décorent la corbeille des chapiteaux (pl. XIV). Ailleurs ce sont des feuilles d'acanthe, larges et souples, qui supportent aisément la comparaison avec leurs modèles corinthiens. L'influence antique est manifeste dans cette région de l'église, où se trouvent réunis les produits les plus admirables de l'art ornemental du XII^e siècle. Le chapiteau sculpté de feuillages entrelacés avec un art consommé et celui, plus élégant encore, où des oiseaux d'un travail parfait sont posés sur des feuilles d'acanthe, sont l'œuvre d'ouvriers habiles. La base du chœur et l'étage de la première travée (pl. XII) qui correspond aux grandes fenêtres de l'abside, appartiennent à la même phase constructive. Quelque surprenant que cela paraisse au premier abord, les arcatures en plein cintre et les pilastres cannelés sont contemporains des gros piliers cantonnés de colonnettes. Toute la construction est bien liée et fort homogène. Les chapiteaux des pilastres, d'un travail moins achevé que ceux du transept, reproduisent cependant les types qui se voient dans les chapelles du croisillon méridional. Un seul des chapiteaux des grandes fenêtres présente également des caractères analogues (pl. XII 6) ; il se trouve à droite de la première fenêtre de l'abside au sud. Le montant droit de cette baie a été élevé avec la première travée du chœur, tandis que tout le reste de l'abside a été achevé au XIII^e siècle, en même temps que les parties hautes de l'église, dans un style beaucoup plus avancé.

Pl. XV-XVIII : AVIGNON, CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DES-DOMS. — L'édifice qui s'élève sur le flanc méridional du célèbre rocher des Doms est l'un des monuments les plus caractéristiques de l'architecture romane du Midi de la France. Jusqu'à ces dernières années son histoire était fort mal connue ; les appréciations les plus diverses avaient été émises sur sa date et sur les phases de sa construction. C'est donc un véritable service que M. Labande — déjà connu par ses travaux sur les monuments de l'ancienne Provence — a rendu à l'histoire de l'art en faisant tout récemment de l'église métropolitaine d'Avignon l'objet d'une étude très consciencieuse (*Bulletin archéologique*, 1906). C'est à ce

remarquable mémoire que nous avons emprunté les principaux éléments de cette notice.

La légende fait remonter l'origine de Notre-Dame-des-Doms jusqu'à Sainte-Marthe qui passe pour avoir fondé, sur l'emplacement d'un temple d'Hercule ou de Diane, un oratoire consacré à la Vierge. Constantin, puis Charlemagne auraient agrandi, puis embelli ce petit édifice. En réalité, l'histoire est muette sur les origines de la cathédrale d'Avignon, dont l'existence authentique n'est attestée qu'à partir du X^e siècle. A cette époque, trois églises existaient côte à côte sur

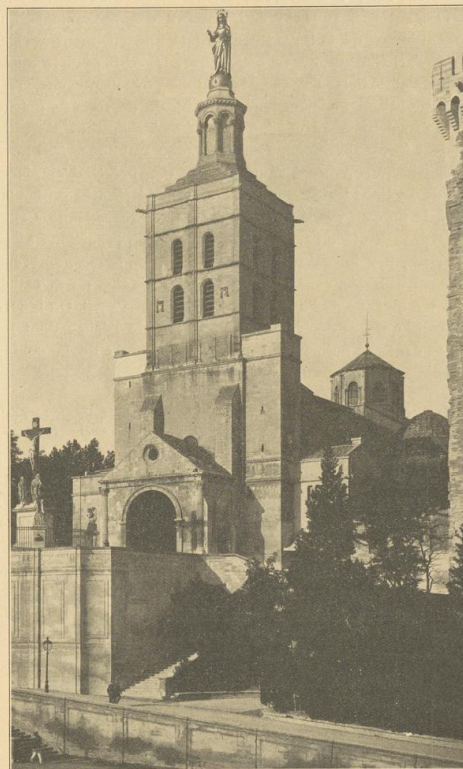


Fig. 6

le versant sud du rocher des Doms : l'une dédiée à la Vierge, l'autre à Saint-Etienne et la dernière à Saint-Jean-Baptiste ; la première était particulière à l'évêque, d'où son nom de Notre-Dame-des-Doms (*de domo episcopali*). Avec le XI^e siècle commence une ère de prospérité pour la cathédrale ; en 1063 ou 1069 eut lieu une dédicace solennelle de Notre-Dame. Il semble donc bien probable que la vieille basilique mérovingienne ou carolingienne fut reconstruite alors d'une façon plus ou moins complète. On ne peut cependant admettre que l'église actuelle soit le résultat de cette restauration. Les dispositions de son plan, le bel appareil de ses murs et surtout le style de sa décoration ne peuvent dater d'une époque où l'architecture était encore très rudimentaire. Apparemment, la cathédrale d'Avignon a été reconstruite de fond en comble dans la première moitié du XII^e siècle, bien qu'aucun document positif ne mentionne cet événement. Pour trouver la preuve de cette affirmation il faut comparer les détails de la construction et de l'ornementation de Notre-Dame-des-Doms avec ceux d'autres édifices dont la date est fixée d'une façon à peu près certaine. Pour des motifs analogues, il semble que l'on puisse attribuer le porche, adossé après coup à la tour occidentale, à une époque un peu postérieure, soit la seconde moitié du même siècle.

Depuis le temps de sa construction, l'église d'Avignon a subi quelques modifications importantes. Au XVII^e siècle, pour établir une galerie dans la nef, on dut couper les pilastres qui soutiennent les doubleaux et les arcatures latérales ; à la même époque l'abside fut allongée. A partir du XIV^e siècle un grand nombre de chapelles latérales vinrent s'appliquer à gauche

et à droite de la nef. C'est l'une d'elles qui renferme le merveilleux tombeau de Jean XXII, conçu dans le style gothique du XIV^e siècle; tandis qu'une autre chapelle abrite un précieux autel du XII^e siècle, jadis placé dans le chœur. La partie supérieure du clocher occidental s'étant écroulée en 1405, elle fut reconstruite dans le cours du XV^e siècle; la statue dorée qui la surmonte n'a été érigée qu'en 1859. A

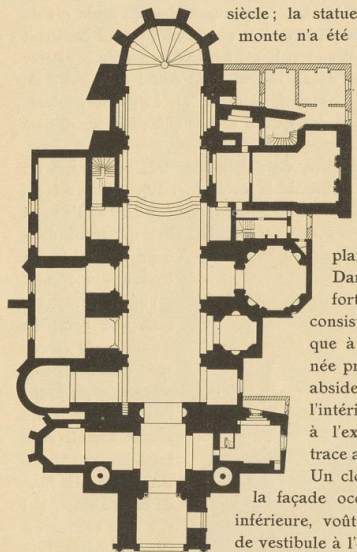


Fig. 7

la même époque, l'extérieur du monument subissait une restauration radicale dont l'architecte Revoil a été l'auteur responsable. A l'origine, le plan de l'église Notre-Dame-des-Doms était fort simple (fig. 7). Il consistait en une nef unique à cinq travées terminée probablement par une abside semi-circulaire à l'intérieur et à pans coupés à l'extérieur, dont toute trace a aujourd'hui disparu. Un clocher carré constitue la façade occidentale; sa partie inférieure, voûtée en berceau, sert de vestibule à l'église, et son premier étage, recouvert d'une coupole, forme une sorte de tribune largement ouverte sur la nef. Contre ce clocher enfin est adossé un porche à un seul étage abritant la porte d'entrée. A l'exception de la travée qui précède l'abside, toute l'église est recouverte d'un berceau brisé dont les arcs doubleaux à ressauts dépourvus de mouluration, retombent sur des pilastres flanqués de colonnettes. Les voûtes sont contrebutées extérieurement par des contreforts de très grandes dimensions. La dernière travée de la nef, à l'est, est surmontée d'une coupole avec lanternon. Il vaut la peine d'en signaler les particularités constructives: la coupole hémisphérique étant placée sur une travée de plan barlong, il fallait cependant donner à sa base un plan carré; dans ce but on a bandé au nord et au sud, entre les deux arcs doubleaux, une série d'arcs à ressauts. Le passage du carré à l'octogone du tambour est ménagé au moyen de quatre trompes en cul-de-four.

Les parois de la nef étaient jadis décorées d'arcatures assez profondes dont la partie supérieure est seule encore visible au-dessus des galeries du XVII^e siècle (fig. 8). L'imposte des pilastres, décoré de feuillages, se poursuit tout le long des parois de la nef et souligne la naissance des voûtes. Il ne semble pas que la nef ait jamais été éclairée directement par des fenêtres. On a supposé que, selon un usage fréquent dans la région, des ouvertures avaient été autrefois pratiquées sous les arcatures, cependant on en a pas retrouvé de traces. Les baies pratiquées dans l'ancienne abside devaient être peu nombreuses et de dimensions réduites, l'église étant principalement éclairée par les fenêtres de la travée de la coupole. Les murs latéraux de cette travée étaient et sont encore percés de fenêtres dans leur partie supérieure; la lanterne enfin était très largement ajourée.

A l'extérieur, la cathédrale Notre-Dame-des-Doms ne présente pas de dispositions très particulières. Les deux parties les plus intéressantes, au point de vue de l'architecture et de la décoration, sont la lanterne de la croisée et le porche. La lanterne octogonale a des angles accostés de colonnes; les archivoltes des fenêtres sont également soutenues par des colonnes (pl. XVI). La décoration des chapiteaux, comme celle de la corniche, trahit une influence antique très marquée. La même observation peut être faite à l'égard du porche (pl. XV).

Cette partie de l'édifice a même passé jadis, aux yeux de certains auteurs, pour un reste d'édifice romain. En réalité le porche est postérieur au reste du monument. Il est flanqué de murs latéraux auxquels ont été données une épaisseur inusitée, parce qu'il servent à contrebuter le clocher. La face antérieure

est percée d'une très large baie. L'archivolte décorée d'oves repose sur des impostes finement sculptées. Un entablement dont la corniche est décorée à profusion d'oves, de grecques et de denticules, couronne le porche. Il repose aux deux angles sur des colonnes engagées dont les chapiteaux ont conservé, en dépit des intempéries, la pureté de leur galbe primitif. Le fronton qui surmonte l'édicule est aujourd'hui dépourvu de décoration.

Le mobilier de la cathédrale d'Avignon n'est pas moins digne d'intérêt que son architecture et que sa décoration. Notre-Dame-des-Doms a conservé jusqu'à nos jours deux autels et une chaire épiscopale en marbre blanc de style roman, qui n'ont pas leur pareil dans le midi de la France. La chaire a été déplacée et restaurée en 1837, ainsi que la rappelle l'inscription du socle. Par bonheur, les parties sculptées n'ont pas été altérées par la restauration. La chaire mesure 0,70 m. de hauteur, sans l'olive du dossier qui est moderne. Sur les côtés du siège sont sculptés les symboles des évangélistes: le lion de Saint-Marc et le bœuf de Saint-Luc. Les animaux ne sont point encore dessinés avec une correction parfaite, mais certains détails sont observés avec beaucoup de minutie: les ailes du bœuf et du lion en particulier sont rendues avec un art consommé (pl. XVI). Le dossier en forme de mitre est encadré d'une bordure composée de retroussis de feuilles d'acanthé. Des feuilles du même genre garnissent le haut des montants, d'autres plus volumineuses sont groupées en bouquets à l'extrémité des accoudoirs.

PI. XVII: BEAULIEU-LES-LOCHES. TOUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE. — L'église de Beaulieu dépendait autrefois d'une abbaye de Bénédictins bâtie par Foulques Nerra, comte d'Anjou et consacrée en 1012. De cet édifice il ne reste aujourd'hui qu'un grand mur isolé s'étendant au dehors et au-delà de l'église actuelle et les deux murs latéraux de cette même église jusqu'au transept. Peu de temps après sa construction en effet, l'édifice dut être réparé à nouveau et reconstruit en partie. Cette entreprise fut terminée en 1052. Le clocher actuel ne peut avoir été élevé durant cette campagne, car il présente les caractères du style de la première moitié du XII^e siècle. Malgré ses formes encore toutes romanes, il ne doit même pas être de beaucoup antérieur au milieu du siècle.

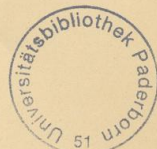
Ce clocher a quatre étages de plan carré surmontés d'une flèche octogonale. La division en étages de hauteur inégale est très heureuse, et supprime toute monotonie. Au-dessus d'une base simplement renforcée de puissants contreforts, s'élèvent deux arcatures supportées par des faisceaux de colonnes. L'étage suivant, dont l'architecture est plus légère, termine la partie pleine du clocher. Une corniche arcaturée sépare celle-ci du beffroi dont les baies largement ouvertes sont flanquées de nombreuses colonnettes et encadrées d'archivoltes richement moulurées. La flèche est accompagnée aux quatre angles de clochetons qui servent de transition entre le plan carré de la base et le plan octogonal de la flèche. En outre les autres faces sont percées de lucarnes dont le pignon pointu accompagne les lignes obliques de la flèche.



Fig. 8

Tant par sa belle ordonnance architecturale que par ses détails, le clocher de Beaulieu-les-Loches est digne d'être compté parmi les plus belles créations de l'art roman dans la région de la Loire.

ART ROMAN, 2



06
WYR
1092-1
EK 1683
KCT/1M2

Pl. XVIII : CARPENTRAS (MUSÉE). CHAPITEAUX PROVENANT DU CLOITRE DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE. — L'église actuelle de Carpentras, datant du XV^e siècle a conservé encore quelques vestiges de l'édifice qui l'avait précédée et dont la construction remontait au XII^e siècle. Cette ancienne cathédrale était accompagnée d'un cloître, dont les chapiteaux sont aujourd'hui déposés au musée de la ville. Les arcades étaient apparemment supportées par des colonnes jumelles, la plupart des chapiteaux conservés étant accouplés. Tantôt les deux corbeilles ne sont reliées que dans leur partie supérieure, tantôt un mascarón barbu vient sournoisement passer sa tête au-dessus des astragales. La décoration végétale est d'une grande finesse. Ici les feuilles d'acanthé s'étalent largement sur le chapiteau, là elles s'enroulent en spirales, séparées par des rosaces. Plusieurs astragales sont ornés de motifs ornementaux. La richesse de cette décoration fait d'autant plus regretter la disparition de l'ensemble architectural dont elle faisait partie à l'origine.

Pl. XIX : LYON. LA MANÉCANTERIE. — Au midi de la cathédrale de Saint-Jean, en prolongement de sa façade occidentale, s'élève un corps de logis connu de tout temps sous le nom de Manécanterie. L'origine et la destination de ce bâti-

ment ne sont pas connues. On y a vu tantôt la maison des chantes (*mansio cantorum*), tantôt un vestige du palais épiscopal ou même de l'église baptismale. Quoiqu'il en soit le style de l'architecture et de l'ornementation de cet édifice semble lui assigner une date voisine de la fin du XI^e siècle. La façade, mutilée et restaurée à plusieurs reprises, était jadis entièrement décorée d'incrustations en brique rouge qui venaient animer le fond noirci de la muraille. On n'en voit plus que la trace, sous la corniche supérieure, entre les petites arcatures, et dans la croix qui surmonte l'entrée principale. Seule l'archivolte de cette porte a conservé encore jusqu'à nos jours ses briques incrustées. L'architecture primitive de l'édifice, bien que dénaturée par l'adjonction d'un étage, et par l'introduction de baies nouvelles, est encore facilement reconnaissable. Trois contreforts divisent la façade en un certain nombre de travées, décorées d'arcatures, de hauteur et de largeur inégales. La sculpture des chapiteaux, des archivoltes et de la corniche, rappelle l'ornementation orientale, par ses motifs et par sa facture. Le décor est modelé en creux vif, de manière à produire une forte opposition d'ombre et de lumière. Au-dessous de la plupart des arcatures se voient des niches rectangulaires, abritant des statues horriblement mutilées. Les deux figures de gauche, seraient, selon M. Bégule, le savant auteur de la monographie de la Cathédrale de Lyon, l'une la Vierge tenant l'enfant Jésus, l'autre Saint-Michel. A l'extrême droite, le même archéologue a cru reconnaître l'Astronomie.

A la Révolution, la Manécanterie fut vendue comme bien national. Aujourd'hui transformée en logements particuliers, elle est laissée dans l'abandon le plus regrettable.

Pl. XX : AVIGNON. CHAPELLE DU PONT SAINT-BENEZET. — Le pont d'Avignon, le plus célèbre des ponts de France, paraît avoir été construit au XII^e siècle, sous la direction de Saint-Benezet. Il n'a pas remplacé, comme on l'a cru longtemps, un pont carolingien, mais bien un simple bac au moyen duquel on passait d'une rive à l'autre du Rhône. A bien des reprises, le courant rapide du fleuve vint causer de sérieux dommages à cette construction monumentale. De grandes réparations y furent exécutées au XIV^e siècle sous Clément VI et Benoît XIII. En 1349 en particulier les arches

les plus voisines de la ville furent reconstruites et le tablier du pont fut exhaussé. Au XVII^e siècle les catastrophes se multiplièrent à tel point qu'en 1679 le pont dut être abandonné sans retour. De la construction du Moyen âge, seules quatre arches ont subsisté jusqu'à nos jours (fig. 9). Sur l'une des piles s'élève la petite chapelle dédiée à Saint-Nicolas. Cet édifice est l'œuvre de deux époques différentes. La partie inférieure seule est de style roman. C'est l'unique vestige conservé du pont construit vers 1677 par Saint-Benezet. Il est facile en effet de constater que l'étage supérieur de la chapelle fut édifié à la suite de l'exhaussement du pont sous Clément VI, qu'il est contemporain par conséquent des quatre arches actuelles, construites vers 1350.

La chapelle inférieure, de dimensions très réduites, a un plan qui épouse la forme de la culée (fig. 10). Le chevet est fondé sur l'avant bec qui sert à atténuer les effets du courant du fleuve. A l'intérieur le sanctuaire se compose d'une travée carrée voûtée sur croisée d'ogives d'un profil très lourd, et d'une abside dont le plan est dessiné en forme d'arc brisé. Le mur de cette abside, qui est couverte en demi-coupoles, est décoré de robustes arcatures qui reposent sur des colonnettes. Les chapiteaux, dérivés abâtardis du type corinthien classique, sont ornés de grosses feuilles d'acanthé, très largement traitées, qui ne manquent pas de caractère.

Pl. XXI-XXVII : LE THOR. ÉGLISE SAINTE-MARIE-AU-LAC. — Parmi les nombreux édifices romans semés à profusion sur le sol de l'ancienne Provence, l'église du Thor occupe une place à part. C'est une construction homogène, qui n'a pas subi de modifications importantes depuis l'époque de sa construction et qui a été relativement épargnée par les restaurateurs modernes. Elle constitue par conséquent un spécimen typique d'église romane de dimensions modestes. Sainte-Marie-au-Lac est un édifice à une nef composé de trois travées voû-

tées sur d'ogives, vée surmontée d'une coupole à nervures sur des trompes polygonales dont est soutenue par des Un porche est an sud ; une autre entrée la façade occidentale croisées d'une travée d'une vures posée et d'une abside la demi-coupoles branches d'ogives. nexé à l'édifice au a été ménagée dans (fig. 11).

rière de l'église est très corée de pilastres cannelées et qui supportent de petites arcatures (pl. XXI et XXII, 1.) Les faces latérales, divisées en travées par de massifs contreforts, sont couronnées par une corniche à modillons. De simples fenêtres en plein cintre, flanquées de colonnettes, sont percées dans la partie supérieure des murs. Dans les travées les plus orientales, ces baies sont remplacées par un oculus (pl. XXI). La

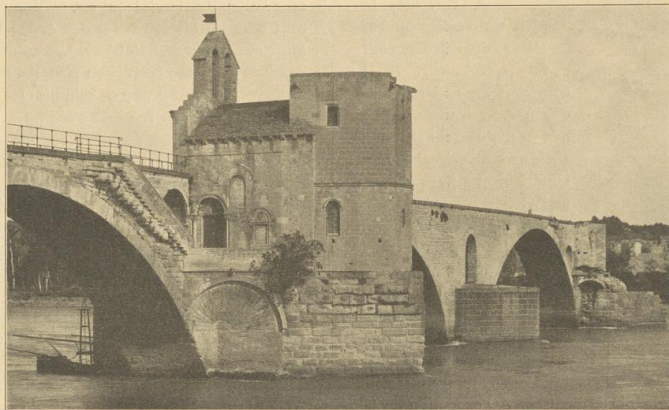


Fig. 9

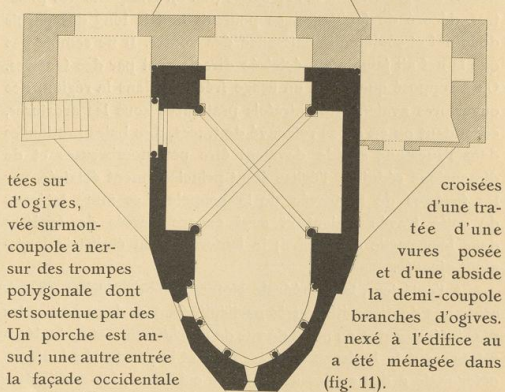


Fig. 10

coupole devait être surmontée d'une tour, dont un seul étage a été achevé à l'époque romane. Le couronnement actuel est postérieur au Moyen âge.

C'est seulement sur le porche de la façade méridionale qu'est répandue à profusion une décoration aussi riche que bien ordonnée (pl. XXIII). Ce porche de plan carré est voûté sur croisée d'ogives et recouvert d'un toit à deux pentes. L'arcade d'entrée en plein cintre est encadrée d'une puissante archivolte, qui retombe sur des colonnes et des pilastres cannelés. Les abaque et les corbeilles des chapiteaux, ainsi que les futs des colonnes sont richement décorés de feuillages, de personnages et d'animaux (pl. XXIV). L'archivolte présente une véritable collection de motifs d'ornementation antiques reproduits avec une très grande exactitude. Denticules, oves, grecques et palmettes accompagnent les principales moulures de l'arcade. Sur l'intrados de l'arc sont sculptées des séries de rosaces dont les motifs tous différents témoignent de la fécondité d'invention des sculpteurs du XII^e siècle (pl. XXV).

L'entrée, au fond du porche, est aussi richement décorée que l'arcade extérieure. Une colonne divise l'ouverture en deux parties. Le tympan primitif a été détruit et remplacé par une niche flanquée de volutes, laquelle abrite une Vierge, le tout datant vraisemblablement du XVII^e siècle.

La façade occidentale n'a pas de grandes prétentions architecturales (pl. XXI). Au-dessus du portail d'entrée sont percées deux fenêtres encadrées de simples archivoltes, puis un oculus plus richement mouluré et enfin trois fenêtres dont les sommets suivent les lignes du pignon. Le portail d'entrée en plein cintre est flanqué de colonnettes et divisé en deux parties par un support. Il est encadré de deux colonnes dont le fût est orné et dont les chapiteaux supportent un fronton aigu. L'ordonnance rappelle le parti adopté à Notre-Dame-des-Doms à Avignon et à Saint-Gabriel. Des motifs d'ornementation, d'un caractère moins classique peut être que ceux du porche, ont été prodigués sur les fûts des colonnes, sur l'archivolte et sur les chapiteaux (pl. XXII).

L'intérieur de la nef ne présente pas de caractères particuliers. Les proportions plutôt élancées du vase annoncent la fin de l'époque romane. On remarquera la disposition des supports dont le plan ne paraît pas avoir été prévu d'emblée dans l'idée de couvrir l'église de voûtes d'ogives. L'architecture du chœur est plus intéressante que celle de la nef (pl. XXVI). La partie inférieure du mur de l'abside, au-dessous de la naissance de la voûte, est occupée par des arcatures qui, de deux en deux, encadrent les fenêtres. Les fûts des colonnes sont alternativement cylindriques et polygonaux, ils sont liés au mur au moyen de bagues. A la naissance de l'abside, les colonnes sont accompagnées de pilastres entièrement recouverts de motifs sculptés. Le feuillage des chapiteaux se distingue par son caractère tranchant et un peu sec. La voûte de l'abside est séparée de la rangée d'arcatures par un bandeau orné de denticules sur lequel se détachent les consoles qui portent les nervures de la coupole (pl. XXVII). Les cinq branches d'ogives, dont le départ ne correspond point à une colonnette, mais plus souvent au sommet d'un arc, aboutissent à une clef

commune. Des aigles aux ailes déployées sont posés sur l'extrémité des nervures. La clef porte au centre un médaillon qui encadre un agneau accompagné d'une croix (pl. XXVII).

Pl. XXVIII-XXIX : AUXERRE. ÉGLISE SAINT-GERMAIN. — Le premier sanctuaire élevé à Auxerre par Saint-Germain remonte au V^e siècle. Remplacé par une église due à la munificence de la reine Clothilde, puis par une abbaye comblée de faveurs par les empereurs carolingiens, l'édifice subit au IX^e siècle les ravages des Normands et souffrit au XI^e siècle de plusieurs incendies. L'église qui menaçait ruine fut reconstruite à la fin du XIII^e siècle. Les travaux qui se poursuivirent pendant plus de deux cents ans n'étaient point achevés à la fin du Moyen âge, car en 1820 on pouvait voir encore dans les parties inférieures de la nef d'importants vestiges d'une église du XI^e siècle. Ces restes vénérables furent détruits alors. De toutes les constructions antérieures à l'édifice actuel, seul le clocher, aujourd'hui isolé des autres parties de l'église, fut épargné.

On ne connaît pas la date exacte de sa construction, mais l'on suppose qu'il fut élevé à la suite de l'un des incendies du XI^e siècle. C'est une œuvre hardie et simple, construite d'un seul jet, qui de quelque point de vue qu'on la considère, produit un effet très monumental (pl. XXVIII, 1 et fig. 12). Sur une base dépourvue d'ouvertures et de décoration s'élève, comme à Saint-Eusèbe, trois étages séparés par des bandeaux. Des deux étages inférieurs l'un est orné d'arcatures aveugles, l'autre de baies de mêmes dimensions, dont l'intrados est rehaussé de grosses perles (pl. XXIX). Les contreforts qui accompagnent les angles du clocher s'arrêtent au-dessous du dernier étage, dont le plan est octogonal. Les angles du carré sont occupés par des pinacles pleins, ornés d'arcatures, et couronnés de pyramides à quatre pans couvertes d'écailles. Ces motifs servent de transition entre le clocher proprement dit et la flèche polygonale. Sur quatre faces de l'étage supérieur s'ouvrent des baies simplement moulurées. La corniche est accompagnée d'une frise dans laquelle sont ménagées de minuscules arcatures en plein cintre (pl. XXIX). Le toit a conservé — le fait est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé — sa couverture primitive : une flèche

en pierre à huit pans, dont les arêtes sont marquées d'un boudin. Quatre pignons pleins encadrant un quatrefeuille ornent la base de la flèche.

Viollet-le-Duc a critiqué d'une façon assez sévère, et à notre avis injuste, cette imposante œuvre architecturale. En y signalant certains défauts de détail, il n'a pu cependant s'empêcher d'admirer la belle venue de la silhouette générale de la tour ; il a dû reconnaître que le clocher de Saint-Germain d'Auxerre avait servi de modèle à bien des constructions similaires de la région. C'est bien là une preuve que sa valeur artistique était appréciée.

Pl. XXVIII et XXX : AUXERRE. ÉGLISE SAINT-EUSÈBE. — Sous l'invocation de Saint-Eusèbe, une abbaye fut fondée, dit-on, vers 630, par Saint-Pallade. Transformé

plus tard en collégiale, l'édifice fut entièrement reconstruit au XII^e siècle. Le chœur élevé à cette époque s'écroula au XVI^e siècle et fut rétabli à l'époque de la Renaissance sous la forme qu'il a conservé jusqu'à ce jour. La nef présente un grand intérêt parce que l'on peut y reconnaître aisément la marche progressive de la construction. Les profils des grandes arcades, ainsi que les chapiteaux, sont romans. L'ornementation du triforium est par contre déjà gothique. Dès la première moitié du XII^e siècle, on éleva, en même temps que le clocher, les grandes arcades de la nef et les bas-côtés ; puis après une interruption de travaux, la construction du triforium fut reprise en avançant cette fois par tranches verticales dans la direction

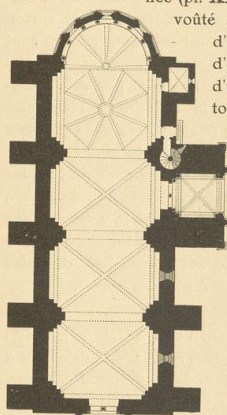


Fig. 11



Fig. 12

de l'ouest. La façade élevée en dernier lieu est franchement gothique.

Le clocher est certainement l'une des parties les plus intéressantes de l'édifice, il s'élève sur la dernière travée du bas-côté nord ; à l'origine il portait de fond, aujourd'hui il est engagé dans le collatéral du chœur du XVI^e siècle. Moins imposant peut-être, mais plus richement décoré que celui de Saint-Germain, le clocher de Saint-Eusèbe possède des caractères qui indiquent une époque de construction plus avancée ; il a subi en outre quelques modifications à la fin du Moyen âge (pl. XXVIII). Le soubassement carré est orné dans sa partie supérieure d'une série d'arcatures dont les arcs en tiers-point, découpés de redents, rappellent le parti décoratif adopté fréquemment par les architectes de l'église de la Charité-sur-Loire. Au-dessus de cette base s'élèvent trois étages ajourés d'arcades. Les deux premiers, de plan carré, sont épaulés de massifs contreforts. Les baies jumelles qui s'ouvrent immédiatement au-dessus du toit des bas-côtés sont encore en plein-cintre. Elles reposent sur un bandeau décoré de rais de cœur. Les voussures de l'archivolte, aux robustes profils, sont ornées de perles. Le feuillage des chapiteaux est très sommairement traité. Au second étage, une grande archivolte en plein cintre encadre deux ouvertures en tiers-point. Le bandeau extérieur est taillé en pointes de diamant, motif qui se retrouve sur le cordon supérieur. A partir de ce niveau, le plan du clocher est modifié. Le carré est remplacé par un octogone irrégulier dont les faces principales sont percées de grandes ouvertures et les pans coupés de petites baies dépourvues de décoration (pl. XXX).

La corniche est supportée par une frise d'arcatures qui retombent sur des modillons à faible saillie, découpés en ressauts. La flèche en pierre, ornée de lucarnes de style flamboyant est certainement une œuvre du XV^e siècle. On ne sait si elle a remplacé un couronnement analogue élevé à l'origine sur le clocher du XII^e siècle.

Pl. XXXI : NEUCHÂTEL (SUISSE). ANCIENNE ÉGLISE COLLÉGIALE. — Au sommet de la colline qui domine la petite et pittoresque ville de Neuchâtel, s'élèvent deux édifices dont la légende attribue la fondation à une même per-

flanqué de bas-côtés qui forment la prolongation des collatéraux de la nef, et qui aboutissent à des absidioles (fig. 13).

L'extérieur du chœur est la partie la plus intéressante de l'édifice. L'abside principale présente une division horizontale au niveau de l'appui des fenêtres sous la forme d'une frise ornée d'arcatures, motif qui se retrouve également sous la corniche, dont les différentes assises sont ornées de sujets variés. Les modillons qui supportent les retombées des arcatures sont sculptés de têtes d'animaux et de figures humaines. A intervalles réguliers ces consoles sont remplacées par des colonnettes montant de fond et rappelant la structure de l'intérieur. L'architecture des absidioles est un peu plus simple. Une seule fenêtre simplement ébrasée est percée dans le mur extérieur. La corniche reproduit quelques-uns des ornements du couronnement de la grande abside. On remarquera le grand nombre de marques de tacherons qui se trouvent dans le voisinage des arcatures. La partie romane de l'ancienne église collégiale de Neuchâtel comprend encore le portail méridional, dont les sculptures ont été remplacées en 1867 par des copies.

Pl. XXXII-XXXIII : NEUCHÂTEL (SUISSE). CHÂTEAU DIT « REGALISSIMA SEDES ». — C'est également à la reine Berthe que la légende attribue la fondation du château de Neuchâtel ; de là son nom de *Regalissima sedes*. En réalité, le premier château élevé sur la colline, et dont l'existence n'est attestée qu'à partir de 1026, se trouvait à l'ouest du plateau, sur l'emplacement des prisons actuelles. Toute trace en a aujourd'hui disparu. Le fragment d'édifice roman aujourd'hui conservé ne peut en aucune façon avoir fait partie d'une construction du X^e siècle. Un deuxième château dut être élevé par les comtes de Neuchâtel à l'extrémité orientale de la colline dans le cours du XII^e siècle. Incendié en grande partie en 1450, il fut reconstruit, agrandi et transformé à diverses reprises et sert aujourd'hui de siège au gouvernement de l'Etat de Neuchâtel. Les divers corps de bâtiments sont groupés autour d'une vaste cour.

Les parties les plus anciennes se trouvent dans l'aile méridionale, du côté qui fait face à la collégiale. Elles se composent de plusieurs salles dont il n'est pas très facile de retrouver la disposition primitive mo-

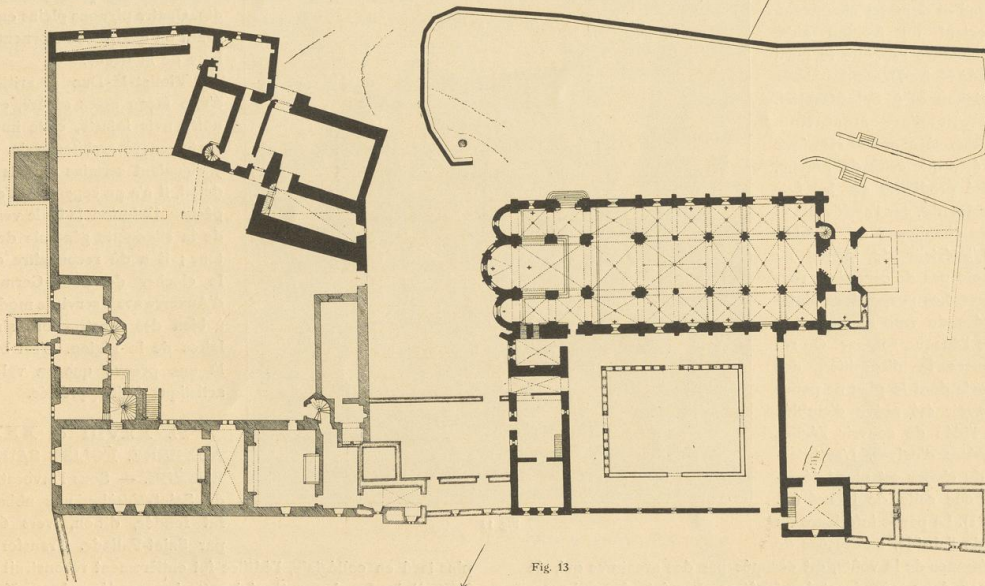


Fig. 13

sonne : la reine Berthe, épouse de Rodolphe II de Bourgogne. Il est incontestable que les parties les plus anciennes de ces deux édifices sont à peu près contemporaines. Mais elles ne peuvent dater d'une époque aussi reculée que le X^e siècle. La collégiale de Neuchâtel a été construite en deux campagnes distinctes : Le chœur et ses deux annexes datent de la seconde moitié du XII^e siècle ; le reste de l'église dut être achevé avant 1276, date de la consécration de l'édifice. Le chœur se compose d'un sanctuaire carré terminé par une abside demi-circulaire ; il est

diffiée par des transformations modernes (fig. 13). A l'extérieur, deux imposants vestiges de l'ancienne architecture attirent les regards. C'est tout d'abord, dans un avant-corps de la face méridionale, l'entrée primitive du château des comtes, puis les deux étages de la face occidentale en retour d'équerre.

L'ancien portail, fermé par un arc en plein cintre, constitue une sorte de porche ménagé dans l'épaisseur d'un mur (pl. XXXII). Son archivolte est décorée d'arcs entrecroisés, de tresses et de zig-zags. L'angle de l'avant-corps est occupé par

un boudin orné qui repose sur une petite colonnette (pl. XXXIII). Le porche est couronné par un cordon sculpté qui se poursuit tout le long de la face occidentale. De même le bandeau au niveau de l'imposte de la grande arcade est continué parallèlement au premier. L'un est décoré de rinceaux à grappes qui se détachent nettement sur le fond en retrait ; l'autre de motifs végétaux rappelant de loin les palmettes. Les deux cordons soulignent les différents étages de la face occidentale. Celle-ci s'élève sur un socle entièrement uni au-dessus duquel s'ouvre une fenêtre dont l'embrasure est accompagnée de colonnes à l'intérieur et à l'extérieur. La baie est séparée du tympan par un large linteau lisse. Dans le champ demi-circulaire, encadré d'un rinceau analogue à celui du cordon supérieur, sont sculptés deux animaux affrontés, liés par un collier commun et retournant la tête en arrière (pl. XXXIII). A droite de la fenêtre, on distingue un petit personnage grossièrement sculpté dans le mur. Un peu plus loin, sur la droite, on remarque en outre un motif décoratif formé de boudins entrecroisés, motif qui se retrouve à l'angle du corps de bâtiment, à côté d'une colonne qui marque l'arête du mur.

L'étage le plus richement décoré de la construction se trouve au-dessus du second cordon. La plus grande partie de la paroi extérieure est ajourée et divisée en une série de compartiments par des colonnes. Celles-ci supportent des corbeaux sculptés qui reçoivent eux-mêmes un linteau orné de tresses qui se poursuit tout le long de la façade. Au-dessus de chaque ouverture, un arc aveugle en plein-cintre richement décoré encadre des motifs ornementaux alternés, des treillages, des cercles entrecroisés et des palmettes (pl. XXXII). Aucune surface n'est restée dépourvue de décoration. La richesse de cette architecture frappe d'autant plus le regard qu'elle contraste avec la simplicité des formes des étages inférieurs.

PL. XXXIV-XXXV : AUXERRE. ANCIEN ÉVÊCHÉ.

— On sait combien rares sont les édifices civils de l'époque romane, qui sont parvenus jusqu'à nous. Parmi ceux-ci l'ancien évêché d'Auxerre, occupé depuis 1790 par l'administration départementale de l'Yonne, mérite une mention spéciale.

On connaît très exactement la date de construction de cet édifice, l'événement ayant été relaté en grand détail par un chroniqueur. De 1115 à 1136, dit le document, l'évêque Hugues de Montaigu, réédifia le palais épiscopal et « bâtit dans la partie de cet édifice regardant l'orient, sur le mur de la cité, un promenoir qu'en langue vulgaire on appelle loge, construction d'un merveilleux effet, ornée de superbes colonnes et d'où l'on domine le fleuve, la vigne et les champs. » Il n'est pas difficile de reconnaître à cette description la galerie romane encore existante. La palais roman a naturellement subi des modifications importantes depuis l'époque de sa construction. Vers 1250 l'évêque Guillaume de Mello fit élever au nord de la galerie la salle synodale dont le pignon aigu domine encore aujourd'hui les constructions avoisinantes. Plus récemment encore des bâtiments modernes ont été annexés au noyau primitif datant du moyen-âge.

La galerie romane, seul vestige conservé de l'édifice du XII^e siècle, est composée de dix-huit petites arcades en plein cintre. Les arcs, dont l'archivolte est décorée de pointes de diamant, reposent alternativement sur des colonnes isolées et sur des colonnes jumelles, dont les puissants tailloirs sont ornés de perles. On remarquera la décoration variée des fûts des colonnes. Tantôt le fût est monolithe, tantôt il est divisé en assises de hauteurs inégales, par des joints qui simulent une série d'anneaux. Deux groupes de colonnes jumelles ont reçu en outre une décoration plus riche et sont reliées par des pilastres agrémentés de médaillons qui encadrent des rosaces. Les chapiteaux de types très variés sont décorés de feuillages plus ou moins fouillés. Il est regrettable que la vue de ce bel ensemble architectural soit masquée par des arbres qui nous ont empêché de le reproduire d'une façon très satisfaisante.

PL. XXXVI-XLVI : LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. ÉGLISE SAINTE-CROIX. — L'église de La Charité résume, a-t-on écrit, les tendances de l'école niernaise, cette fille de l'art bourguignon et de l'art auvergnat. C'est donc un monument représentatif par excellence. L'histoire nous apprend que l'an 17 du règne de l'empereur Louis, fut fondée la très noble église de La Charité, au territoire d'Auxerre sur la Loire. Au XI^e siècle,

les ruines de cet édifice disparaissaient sous les buissons. Aussi en 1056 Bernard de Chaillant conçut-il le projet de reconstruire l'édifice. Le chœur de l'église devait être terminé en 1087. L'édifice nouvellement construit fut consacré en 1107 par Pascal II qui était alors de passage à Cluny. Du début du XIII^e à la fin du XVII^e siècle, le bourg de La Charité et son église passèrent par une série de vicissitudes. De nombreux incendies lui causèrent de sérieux dommages. Le plus terrible fut celui de 1559, qui détruisit une grande partie de la nef reconstruite seulement à partir de 1695.

On ne peut donc plus aujourd'hui admirer dans toute son étendue la conception grandiose des architectes du moyen-âge. L'église actuelle de La Charité n'occupe plus que les deux tiers de son ancienne superficie. Entre la tour occidentale, seule partie de l'ancienne entrée monumentale qui soit restée debout, et la porte actuelle, l'emplacement des six premières travées de la nef est aujourd'hui vide de constructions ou occupé par des bâtiments modernes. Le plan primitif de l'église abbatiale atteignait de très grandes proportions (fig. 14). La nef de onze travées, flanquée d'un double collatéral, était séparée du sanctuaire par un transept. Le chœur allongé était entouré d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes. Ce promenoir était établi en prolongement du premier collatéral, une chapelle semi-circulaire se trouvait en face du deuxième bas-côté ; une deuxième chapelle était annexée à l'extrémité des croisillons. Le chœur et le transept sont voûtés en berceau brisé ; l'abside est recouverte d'une demi coupole. Dans le collatéral, toutes les travées sauf deux ont reçu des voûtes d'arête.

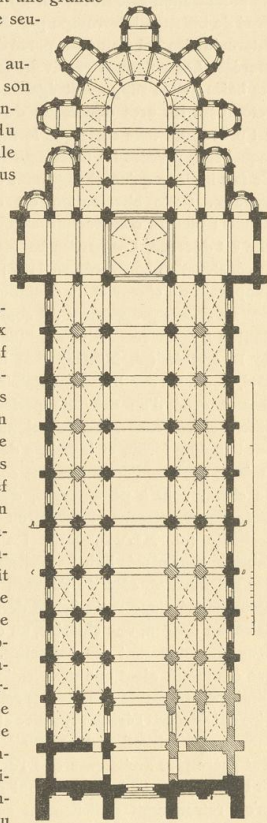


Fig. 14

La nef actuelle, reconstruite au XVII^e siècle, n'a plus aucun caractère. Les doubles bas-côtés ont été transformés en un collatéral unique. Pour avoir une idée de l'ordonnance primitive de la nef, il faut examiner les vestiges d'architecture conservés dans les habitations modernes de la cour d'entrée et au pied de la tour occidentale (pl. XXXVI, XXXVII, 2 et 3, et XLIII). On reconnaît à première vue que les faces de la nef n'étaient pas construites dans toute leur longueur selon un type uniforme. Dans les travées du centre, au revers de la façade actuelle, de grandes arcades en tiers-point s'ouvraient sur les bas-côtés. Une corniche très saillante séparait l'étage inférieur de celui du triforium qui comptait trois baies par travées. Ces arcatures étaient pourvues d'un curieux encadrement formé de deux rangs de claveaux ornés, l'un de sortes de crosses, l'autre de palmettes découpées à joints vifs (pl. XXXVII, 3). Cette ornementation n'a plus rien de classique. Dans la région occidentale, les grands arcs sont plus aigus, le triforium est constitué par une série d'arcades aveugles à cinq lobes supportées par des pilastres ornements (pl. XXXVII, 2 et XLII). Une deuxième rangée d'arcatures de plus grandes dimensions sépare le triforium de la naissance de la voûte en berceau brisé, dont on voit encore aujourd'hui l'amorce (pl. XXXVI). Il est probable que les arcatures encadraient les fenêtres.

La croisée est surmontée d'une coupole centrale de plan octogonal à sa base. Celle-ci porte sur quatre grands arcs brisés à doubles ressauts qui retombent sur quatre piles dont le plan est différent à la base et au sommet. A la base le support est formé d'un massif circulaire cantonné de pilastres ; à partir

ART ROMAN, 3.



EK 1683
K CIX/12

d'une certaine hauteur, le noyau central est un pilier cruciforme contre lequel viennent s'engager des colonnes (pl. XLIV).

Le transept, dans ses étages inférieurs, est la partie la plus ancienne de l'église. Son architecture a des caractères beaucoup plus sobres que celle des faces de la nef qui ont été conservées et que celle du chœur. Chaque croisillon est divisé en trois travées par de grosses colonnes. L'étage inférieur est percé de grandes arcades en plein cintre dont les archivoltas dépouillées de mouluration retombent sur de simples impostes. Un cordon orné de billettes, interrompu par deux colonnes, souligne l'étage intermédiaire qui était jadis percé de quatre fenêtres aujourd'hui murées. Les colonnes reçoivent les archivoltas qui encadrent les baies ; elles supportent également les pilastres sur lesquels retombent les arcs doubleaux de la voûte. Cette ordonnance est prévue de telle sorte que le mur de l'étage supérieur, dans lequel sont percés les baies actuelles, est en saillie sur la base. Ce fait indique qu'un changement de parti survint au cours des travaux. Cette observation est corroborée par l'étude des détails : plus la construction s'élève, plus elle est légère, plus elle est décorée. Les parties basses appartiennent sans doute à la construction consacrée en 1107 ; l'étage supérieur paraît contemporain du chœur et du déambulatoire.

Le chœur proprement dit comprend trois travées inégales, dont la largeur respective diminue à mesure que l'on s'éloigne de la croisée (pl. XLIII). Les trois arcades qui, de chaque côté, s'ouvrent sur le déambulatoire ont un arc brisé à double ressaut orné d'un rang de perles. Elles retombent sur des piliers carrés cantonnés de colonnes. Les arcs de l'hémicycle ont la même forme et la même décoration que les précédents, mais ils sont supportés par des colonnes. Quelques chapiteaux du chœur sont à personnages, d'autres sont ornés d'animaux fantastiques, oiseaux, lézards, ou de feuillage plaqués sur la corbeille (pl. XLVI). Dans les écoinçons des arcades de l'abside, sont placés huit bas-reliefs rectangulaires représentant des animaux. A côté de l'agneau pascal, au nimbe crucifère, accompagné d'une croix fichée derrière lui, on voit un dromadaire, un dragon, une chimère, un oiseau, ainsi qu'un monstre à deux têtes dévorant des palmettes. Il ne serait pas impossible que ces motifs aient une signification symbolique, mais il nous paraît peu probable que ces bas-reliefs soient des vestiges d'une frise qui décorait l'église primitive et qui auraient été réemployés dans la reconstruction du XII^e siècle. Ces sculptures ne paraissent guère plus archaïques que l'ornementation des chapiteaux de l'hémicycle. Les animaux sont représentés avec une aisance qu'on retrouverait difficilement sur des monuments du XI^e siècle (pl. XLIII et XLV).

Au-dessus des grandes arcades court une galerie d'arcatures polylobées aveugles dont la décoration est de tous points semblable à celle des parties hautes de la nef, à l'ouest (pl. XLV). L'étage supérieur du chœur et de l'abside est entièrement ajouré de fenêtres flanquées de colonnettes qui supportent une archivolte moulurée. Cette partie de l'église présente beaucoup plus d'unité que le transept ; elle doit avoir été construite dans la seconde moitié du XII^e siècle et ne peut avoir conservé dans sa base que des vestiges peu importants de l'église du XI^e siècle.

La première travée du déambulatoire, voûtée en berceau, a des parois extérieures décorées à la base d'arcatures en plein cintre sur pilastres à impostes. Les travées de la partie circulaire, voûtées d'arête, ont une décoration plus riche. Contre le mur extérieur, les doubleaux retombent sur de petites colonnes cannelées qui reposent elles-mêmes sur de grands pilastres également cannelés. Des chapiteaux historiés et à feuillage mettent une note décorative dans cette ordonnance très originale (pl. XLVI). Les chapelles qui s'ouvrent sur le déambulatoire sont composées d'une travée droite voûtée d'arête et d'une abside recouverte d'un cul-de-four ovoïde. Elles sont éclairées par cinq fenêtres et présentent de nombreux détails de décoration. La chapelle qui se trouve dans l'axe de l'édifice était à l'origine semblable aux autres ; elle a été refaite et agrandie à l'époque gothique.

Le clocher appelé tour Sainte-Croix est le seul reste de la façade du XII^e siècle. Construit sur plan carré, il ne comporte de véritable décoration qu'à partir de la naissance des voûtes de la nef. La partie supérieure du clocher est divisée en quatre étages, les deux étages inférieurs étant dépourvus d'ouvertures, les deux supérieurs ajourés d'arcades (pl. XXXVI).

L'étage inférieur, surmonté d'une corniche à modillons sculptés, rappelle absolument par sa décoration de pilastres et d'arcatures à lobes, la disposition du triforium de la nef à l'ouest. Au-dessus de ces arcades aveugles court une frise formée de rosaces et de bas-reliefs alternés (pl. XXXVII. 1). Les deux étages supérieurs sont absolument identiques. Sur les quatre faces, trois grandes arcades en plein cintre, ornées de perles, encadrent chacune deux petites baies à lobes reposant sur des colonnettes. Les étages sont séparés par des cordons accompagnés de frises d'arcatures, motif qui se répète à la corniche. La flèche actuelle, couverte d'ardoises, a remplacé une flèche octogone en pierre, flanquée de quatre petits clochetons, qui fut détruite en 1505.

La façade occidentale se trouvait dans l'alignement même de la face ouest du clocher. Deux petits portails en plein cintre, s'ouvrant à sa base. L'un d'eux a été transporté contre le mur intérieur du croisillon méridional (pl. XLV), l'autre est resté sur place, mais est aujourd'hui masqué par une petite maison. La décoration de ces portails est très riche et permet de se faire une idée de la somptuosité de l'ancienne façade. De belles archivoltas décorées avec luxe retombent sur des chapiteaux à feuilles d'acanthé finement traités. Le tympan du portail conservé dans le transept porte au centre le Christ debout dans une gloire elliptique. A ses côtés deux prophètes aux cheveux longs et lissés, tiennent des phylactères. La scène est complétée par trois figures agenouillées ou assises qui occupent les angles du demi-cercle. Tous ces personnages sont vêtus de costumes à petits plis tuyautés très délicatement travaillés. Le linteau est divisé en deux parties : à gauche est représentée l'adoration des mages, à droite la présentation au temple. L'artiste a reproduit avec un soin tout particulier les pièces de mobilier, qui à elles seules mériteraient une étude spéciale. La partie inférieure du linteau est décorée d'une grecque admirablement sculptée.

Il est très difficile aujourd'hui de considérer dans son ensemble l'architecture des parties orientales de l'édifice. De nombreuses constructions sont venues se presser au pied de l'antique église. Pour jouir du spectacle grandiose que présente le chevet dominé par la tour lanterne, il faut le considérer de loin, du toit des maisons avoisinantes, ou du haut de la colline qui domine la ville. A première vue, l'impression produite est remarquable d'unité (pl. XXXVIII). La masse puissante du chœur épaulé du déambulatoire à chapelles rayonnantes, les parties hautes du transept et la tour sont, en effet, construits dans un style uniforme et doivent avoir été édifiés dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Seule la partie inférieure du transept, avec ses fenêtres murées et ses absidioles appartient encore au XI^e siècle, tandis que la chapelle gothique placée dans l'axe du chœur a remplacé une absidiole semblable à celles qui se groupent aujourd'hui encore autour du déambulatoire. Cette partie de l'édifice présente peu de décoration. Le mur percé de fenêtres en plein cintre est couronné d'une corniche saillante à modillons. Le même motif se retrouve autour des absidioles où des colonnes, jouant le rôle de contreforts, encadrent les fenêtres. Les modillons sont tantôt simplement moulurés, tantôt ils portent des figures d'animaux. Les chapiteaux finement sculptés ont une corbeille décorée de feuilles d'acanthé ou d'animaux affrontés (pl. XXXIX et XLI).

Les deux étages supérieurs du transept et du chœur offrent une ordonnance absolument identique. Les fenêtres en plein cintre, groupées par deux ou isolées, sont séparées par des contreforts. Leur archivolte est ornée de perles. Au-dessous de la corniche à modillons, des rangées de petites arcatures polylobées retombent sur des colonnettes ou des pilastres décorés de motifs des plus variés (pl. XXXIX). Dans les travées du chœur qui sont les plus rapprochées de la croisée, au sud, des personnages ont été placés entre les pilastres, dans de petites niches rectangulaires. On distingue la figure du Christ, dont la tête est entourée d'un nimbe crucifère ; il est représenté assis, bénissant d'une main et tenant de l'autre un livre sacré. Les autres personnages également nimbes et accompagnés du même attribut sont sans doute les apôtres (pl. XL).

La lanterne est formée d'une base carrée sur laquelle est posée un tambour octogonal (pl. XXXIX). La transition entre les deux parties est ménagée au moyen de petits toits de forme pyramidale. La base est très sobrement décorée. Ses angles ont des ressauts ornés de pointes de diamant et occupés par des colonnettes. A droite et à gauche de ces petits supports des

médallions encadrent des figures : un archange et un personnage, tenant un phylactère, difficile à identifier. Le huit faces du tambour offrent toutes la même décoration. Entre les deux colonnettes qui occupent les angles, deux arcs en plein cintre retombant sur un pilastre encadrent chacun deux petites arcatures polylobées dont les supports sont alternativement des colonnes et des pilastres ornés. Les billettes et les perles sont répandues à profusion sur les archivoltes. Le parti décoratif rappelle tout à fait l'ordonnance de l'étage supérieur du transept et du chœur. Comme dans cette dernière partie de l'édifice, les arcatures encadrent des personnages représentés cette fois debout. Il semble que d'une face à l'autre les apôtres alternent avec des chérubins. On peut en tout cas reconnaître sur la face de la lanterne, reproduite pl. XXXIX, les figures de Saint-Pierre et de Saint-Jean.

Pl. XLVII-LII : NEVERS. ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE.

— L'ancien monastère de Saint-Etienne, dont la fondation remonterait, croit-on, au VI^e siècle, fut abandonné au XI^e à Hugues, abbé de Cluny. C'est de cette époque

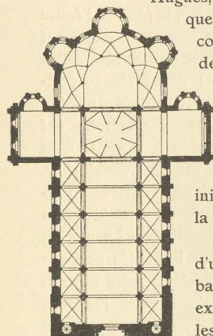


Fig. 15

que date l'église actuelle. Fondée en 1069 et consacrée en 1099, l'église Saint-Etienne de Nevers est l'un des édifices romans les plus homogènes qui soient conservés sur le sol de France. On sent que la même main a dirigé la construction de l'église du commencement à la fin des travaux ou, qu'en tout cas, le plan initial a été suivi fidèlement pendant toute la durée de l'entreprise.

Le plan de Saint-Etienne se compose d'une nef à six travées, accompagnée de bas-côtés, d'un transept dont les travées extérieures sont flanquées, à l'est d'absidioles et d'un chœur à déambulatoire, accompagné de trois chapelles rayonnantes (fig. 15). La nef, le transept et la partie droite

du chœur sont recouverts d'un berceau, l'abside d'une demi-coupe, les bas-côtés et le déambulatoire de voûtes d'arête. L'intérieur de l'église est remarquable par l'unité de son architecture et par ses belles proportions. Sans avoir recours à l'aide de la décoration, l'architecte de l'édifice a su créer une œuvre d'une réelle beauté. Le système constructif de Saint-Etienne de Nevers présente un état intermédiaire entre l'architecture de l'Auvergne et celle de la Bourgogne. La nef est épaulée par des bas-côtés à tribunes, comme à Issoire et à Clermont-Ferrand, mais, en outre, sa silhouette se détache au-dessus de celle des collatéraux de telle sorte que des fenêtres ont pu être percées dans la partie supérieure des murs.

La nef est divisée en travées par des colonnes adossées qui montent de fond et qui supportent les puissants doubleaux de la voûte en berceau (pl. LII). Les parois latérales sont percées de baies réparties sur trois étages qui ne sont pas séparés par des divisions horizontales. Les grandes arcades qui s'ouvrent sur les bas-côtés sont en plein cintre ; elles ont une archivolt à double ressaut, dépourvue de mouluration. A l'étage des tribunes, une grande arcature aveugle encadre deux petites baies dont les arcs retombent sur des colonnettes trapues. Les fenêtres percées au-dessous de la voûte sont de simples ouvertures ébrasées, dépourvues de colonnettes et de mouluration. Tous les chapiteaux des arcades sont simplement épannelés. La simplicité de cet architecture donne à la nef de Saint-Etienne un cachet de sévérité très impressionnant.

La croisée est surmontée d'une coupole sur trompes soutenue par quatre grands arcs en plein cintre. Les croisillons sont divisés en deux travées inégales par un doubleau dont le sommet se trouve à un niveau beaucoup moins élevé que les précédents. Cet arc supporte une rangée de petites arcatures qui coupent d'une façon très pittoresque la perspective du transept. L'architecture des parois des croisillons a les mêmes caractères de simplicité que celle de la nef. L'inégalité des dimensions des travées a nécessité l'adoption de deux ordonnances différentes, dont la juxtaposition ne produit pas un mauvais effet, grâce à la puissante ligne de séparation marquée par la grande arcade transversale.

Dans le chœur, l'étage des grandes arcades, qui s'ouvrent sur le déambulatoire et dont les proportions sont analogues à

celles de la nef, est surmonté d'une rangée de petites arcatures reposant alternativement sur des pilastres massifs et sur des petites colonnettes et constituant une sorte de triforium aveugle (pl. L). Les fenêtres hautes, cette fois pourvues d'un encadrement de colonnettes et reliées entre elles par un cordon au niveau de l'abaque des chapiteaux, se trouvent placées beaucoup plus bas que dans la région occidentale de l'édifice, car le chœur a des proportions beaucoup moins élancées que la nef.

L'architecture extérieure de Saint-Etienne est, comme celle de l'intérieur, excessivement simple. Elle produit cependant un effet puissant par ses belles masses groupées au pied de la tour lanterne octogonale (pl. XLVII). La disposition primitive du chevet a été altérée par la construction d'une annexe de style gothique ; le plan ci-joint (fig. 15) permet de se rendre compte de l'ordonnance originale. Toute la décoration de la façade consiste en de petites consoles qui accompagnent la corniche et dans la ceinture d'arcades aveugles qui entoure la partie supérieure de l'abside, au niveau de l'extrados de la voûte en cul-de-four (pl. XLIX). Les fenêtres, simples ouvertures percées dans le mur, sont encadrées d'un cordon à billettes qui se poursuit en un bandeau horizontal suivant les ressauts des contreforts.

La façade du transept, flanquée de contreforts qui montent d'un seul jet jusqu'à la corniche, présente des dispositions assez originales. Au-dessus d'une base percée d'ouvertures très simples court une rangée d'arcatures dont les arcs sont alternativement en mitre et en plein cintre (pl. XLVIII et XLIX). Les colonnettes portent des chapiteaux décorés de motifs végétaux, seuls spécimens de décoration qui se rencontre dans tout l'édifice. Les arcatures en plein cintre encadrent les fenêtres de l'étage supérieur. La façade est couronnée d'un fronton à la base duquel s'ouvre un oculus encadré d'une moulure à billettes.

Les façades latérales offrent les mêmes détails d'architecture que le chevet ; on remarquera cependant les grands arcs de décharge ménagés à la base des murs des bas-côtés. La façade occidentale a été entièrement restaurée à l'époque moderne.

Pl. LIII-LVIII : AVALLON. ÉGLISE SAINT-LAZARE.

— L'histoire de cet édifice ne nous est connue que d'une façon très incomplète. L'ancienne collégiale Notre-Dame, placée à partir du XI^e siècle sous l'invocation de Saint-Lazare, était un édifice de dimensions modestes. Aussi dut-elle être agrandie au XII^e siècle. En 1106, le pape Pascal II en consacrait une partie. La construction fut apparemment achevée un siècle plus tard. L'époque moderne a vu s'accomplir des transformations qui dénaturèrent l'aspect primitif de l'édifice. A la Renaissance les arcades du portail principal furent refaites à neuf dans le style de l'époque. En 1633, l'ancienne tour s'écroula, entraînant dans sa chute une partie de la façade et détériorant la partie gauche du grand portail. En 1793 enfin, des mains sacrilèges détruisirent les bas-reliefs qui ornaient le tympan de la porte d'entrée principale.

Malgré ces mutilations, l'église Saint-Lazare est demeurée l'un des plus beaux spécimens de l'art roman bourguignon et ses portails sculptés comptent parmi les œuvres les plus justement célèbres de l'art décoratif du XII^e siècle. L'édifice est composé d'une nef à six travées, accompagnée de bas-côtés, d'une abside semi-circulaire flanquée d'absidioles de plan carré à l'extérieur, et d'un porche dont les trois compartiments correspondent aux subdivisions de l'intérieur (fig. 16). Le transept ne fait point saillie sur les bas-côtés et n'est accusé à l'extérieur que par sa plus grande hauteur. La nef et les bas-côtés sont voûtés d'arête. Des piles cruciformes flanquées de colonnes engagées supportent les doubleaux des grandes voûtes et ceux des bas-côtés, ainsi que les archivoltes des grandes arcades. Celles-ci sont dessinées en tiers-point et occupent près de la moitié de la hauteur de la paroi latérale de la nef (pl. LVIII). L'étage supérieur est séparé des arcades par

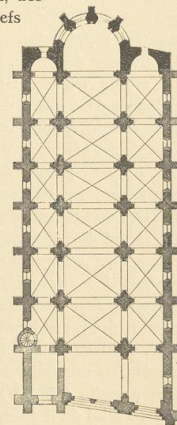


Fig. 16

un bandeau qui présente à chaque travée un décrochement correspondant à la déclivité du sol. Le mur extérieur est percé de baies de petites dimensions, tantôt un oculus, tantôt une fenêtre en plein cintre. Les bas-côtés sont également éclairés par des baies surmontées d'un arc demi-circulaire. Les chapiteaux sont ornés pour la plupart de feuilles d'acanthé très découpées (pl. LV). Dans la nef le tailloir contourne les grandes piles et vient couper la ligne verticale des colonnes et des pilastres.

L'abside et les absidioles voûtées d'une demi-coupe sont incontestablement les parties les plus anciennes de l'édifice. C'est très probablement cette région de l'église qui fut consacrée en 1106. L'abside est éclairée par quatre fenêtres tandis que les absidioles ne sont percées chacune que d'une seule baie.

A l'extérieur de l'édifice, l'attention est principalement attirée par les célèbres portails de la façade (fig. 17). Depuis la reconstruction du clocher, il ne subsiste plus de la triple ordonnance primitive que la porte centrale et la porte de droite (pl. LIII). Le trumeau et les deux petites arcades de l'entrée principale sont une œuvre de la Renaissance. Le tympan qui représentait le Christ bénissant entouré de deux anges et des symboles de quatre évangélistes, le linteau sur lequel étaient sculptés la Cène et le crucifiement ont malheureusement disparu. Mais les jambages et les voussures nous offrent encore des modèles admirables d'ornementation. Dans les ressauts des montants aux arêtes sculptées de délicates feuilles d'acanthé, sont placées des colonnes lisses ou cannelées en hélice. Sur les chapiteaux, les tailloirs et les bases s'épanouit une décoration végétale somptueuse où l'influence des modèles antiques est indéniable. Les colonnes étaient jadis accompagnées de statues dont un seul exemplaire a été conservé (pl. LIV).

La voussure est divisée en cinq cordons. Des anges dans les attitudes les plus variées encadrent le tympan. Sur la rangée suivante, les vieillards de l'apocalypse se succèdent en rangs serrés. Le cordon central est divisé en trente claveaux portant des médaillons qui encadrent les signes du zodiaque et d'autres représentations dans lesquelles on a cru reconnaître les travaux des mois. Les cordons extérieurs enfin sont ornés de motifs végétaux : feuilles d'acanthé et rinceaux de vigne, entourés d'un cadre de bâtons brisés. Des champs unis séparent ces différents motifs et régularisent l'ordonnance de ce somptueux ensemble décoratif (pl. LIV).

Le petit portail de droite, encore plus richement décoré que le premier, présente les mêmes dispositions générales (pl. LIII). Le soubassement qui répète les ressauts de la voussure est formé de petits pilastres dont les faces sont ornées de rinceaux, de gaufres et d'entrelacs du meilleur effet. On retrouve partout des souvenirs de la grammaire décorative antique : grecques, acanthes, oves, etc. Les cinq bandeaux de la voussure portent des types très variés de rosaces encadrées de médaillons, d'entrelacs et de feuillages, tantôt d'un travail très délicat, tantôt plus sommairement indiqués, mais toujours d'une exécution parfaite (pl. LVI). Les bas-reliefs du tympan et plus encore celui du linteau, sont très mutilés.

L'architecture des faces latérales et du chevet est d'une grande simplicité. Les fenêtres, dépourvues d'encadrement, mettent seule une tache sombre dans la surface unie des murs. Les corniches de l'abside, de la nef, et des bas-côtés sont soutenues par des frises d'arcatures ou par des modillons. Entre ceux-ci des rosaces au feuillage varié ou des médaillons encadrant des figures d'animaux égayaient quelque peu la sévérité

des façades. Dans l'abside, des mascarons, des têtes d'animaux, une fois même une figure de singe, se détachent sur les corbeaux. Moins soignée que celle des portraits, cette ornementation est cependant digne de retenir l'attention (pl. LVII).

Pl. LIX-LXIII : LYON. ÉGLISE SAINT-MARTIN D'AINAY. — Fondée au VI^e siècle, cette église fut bientôt jointe à une abbaye qui subsista jusqu'en 1790. Elle fut rebâtie et transformée à plusieurs reprises. On suppose qu'une partie d'une église du IX^e siècle a subsisté dans la chapelle Sainte-Blandine, qui est située au sud de l'abside. Une nouvelle

reconstruction eut lieu en 937. Puis au commencement du XII^e siècle, en 1107, diverses parties de l'église qui avaient été restaurées furent consacrées par le pape Pascal II. Il semble probable que les éléments principaux de la construction datent de cette époque.

A l'origine, le plan de l'église (fig. 18) se composait d'une nef accompagnée de bas-côtés, d'un transept et d'une abside flanquée d'absidioles empâtées dans un massif carré. La nef était précédée à l'ouest d'un porche surmonté d'un clocher. La disposition intérieure rappelle jusqu'à un certain point celle des basiliques. La nef est séparée des bas-côtés par des arcades en plein cintre supportées par de grosses colonnes provenant d'un monument antique. La charpente de l'église primitive a été toutefois remplacée par une voûte en berceau, aussi bien dans la nef que dans les bas-côtés. Grâce à cette disposition, le vaisseau central n'est éclairé que par les fenêtres des collatéraux (pl. LXI).

L'aspect primitif de l'édifice a été modifié par des adjonctions successives. Au XV^e siècle, on construisit au nord de l'église la chapelle Saint-Michel, puis au XIX^e, la chapelle de la Vierge, celle de Saint-Joseph et celle des Fonds baptismaux. A l'époque moderne également (1830), le clocher occidental fut flanqué de deux porches latéraux donnant accès aux bas-côtés.

Les chapiteaux des colonnes et des pilastres de l'intérieur mériteraient une étude approfondie. Un grand nombre d'entre eux sont ornés de scènes historiées tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament : Adam et Eve, Caïn et Abel, l'annonciation, le Christ entouré des animaux symboliques, etc. Les figures sont encore grossièrement dessinées, les corps sont trapus, mais une certaine vie anime ces représentations de scènes bibliques. Les chapiteaux à décoration animale ou végétale, moins intéressants peut-être que les premiers, leur sont cependant supérieur au point de vue artistique (pl. LXIII). La partie sculptée est toujours séparée du tailloir par une frise ornementale où courent des motifs toujours différents. Le décor de la corbeille est également très varié. Tantôt des têtes grotesques avalent des branches de feuillage qui s'étalent sur tout le chapiteau ; tantôt des plantes, dont la tige est semblable à une colonne, encadrent des animaux dressés en des attitudes héraldiques, ou des feuilles d'acanthé surmontées d'une sorte de fleur de lis. Sur un chapiteau, on voit des quadrupèdes mordant un fruit attaché à une branche de feuillage. Tous ces motifs présentent peu de relief et recouvrent presque entièrement la surface de la corbeille.

La croisée est surmontée d'une coupole. Le chevet est formé d'une partie droite voûtée en berceau et d'une abside surmontée d'une demi-coupe. La décoration de la partie infé-



Fig. 17

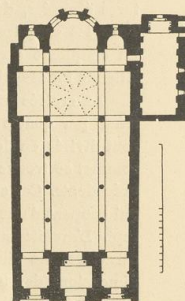


Fig. 18

rieure de l'abside mérite de retenir l'attention. Sur un socle uni, couronné par un cordon décoré de denticules et de rais de cœur, s'élèvent des pilastres cannelés et ornés qui supportent

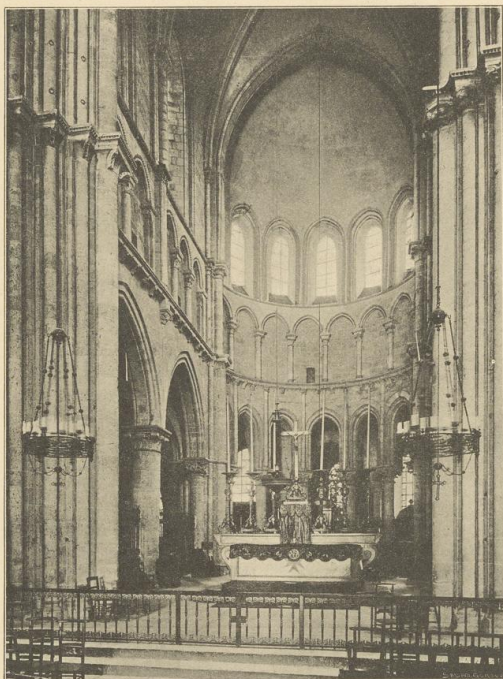


Fig. 19

une petite corniche saillante. Entre chacun de ces supports se trouve une arcature aveugle qui repose sur d'autres pilastres plus petits. Cette riche décoration, contrastant avec la simplicité de la voûte et du soubassement, est du plus heureux effet. Un parti analogue a été adopté dans les absidioles. Il vaut la peine de noter la variété des motifs sculptés dans les cannelures des pilastres et sur les cordons. On remarquera également les amortissements de certains supports où figurent des animaux : poissons, cerfs, etc., sculptés sur de petits bas-reliefs rectangulaires (pl. LXII).

Les faces extérieures de l'église ont été restaurées à diverses reprises. Deux tours dominent le monument; l'une s'élève sur la croisée, l'autre est assise sur le porche, elle constitue le motif principal de la façade occidentale (pl. LIX). Flanquée de bas-côtés modernes à deux étages, cette dernière tour se dégage entièrement dans sa partie supérieure, des constructions adjacentes. A l'étage inférieur de la façade sont percées trois portes dont l'arc dessine un tiers-point. La porte centrale, de plus grandes dimensions que les autres, s'ouvre sur le porche. Elle est encadrée d'une belle archivolt sculptée (pl. LX) qui retombe sur des pilastres cannelés. Le cordon qui sépare les deux étages inférieurs est divisé en deux parties : l'une légèrement saillante est ornée de motifs sculptés, l'autre est formée d'une frise de losanges rouges incrustés courant entre deux filets de même couleur. Le même parti décoratif a été adopté dans tous les bandeaux qui séparent les étages de la tour. Dans l'encadrement des baies, dans les corniches des bas-côtés, on retrouve également les incrustations qui ornent aussi les parties pleines des arcatures aveugles (pl. LX). A l'étage du beffroi, percé sur chaque face de deux groupes d'arcades jumelles, le cordon sur lequel reposent les colonnettes est en outre accompagné d'une frise interrompue au centre par une croix de losanges incrustés. La frise est formée d'une série de bas-reliefs représentant des animaux réels ou fabuleux ; ceux-ci rappellent les motifs du même genre que nous avons signalé à la base de certains pilastres de l'abside ; ils peuvent également être comparés aux bas-reliefs encastrés dans les écoinçons des arcades du chœur de La Charité sur Loire.

D'une façon générale, l'ornementation de la façade de Saint-Martin d'Ainay présente un caractère oriental très prononcé. Les motifs sculptés sur les archivoltes, les cordons et les

tailloirs des chapiteaux ont peu de relief ; ils simulent un décor de tapis qui recouvre toute la surface des profils. Les éléments de cette décoration n'ont aucun rapport avec les thèmes usuels de l'ornementation classique. L'emploi de l'incrustation indique d'ailleurs aussi la prépondérance des influences orientales sur l'architecture lyonnaise du XI^e siècle.

Le clocher de Saint-Martin d'Ainay est surmonté d'une pyramide en pierre peu élevée, dont les quatres angles sont accompagnés d'acrotères triangulaires.

Pl. LXIV-LXV : BLOIS. ÉGLISE SAINT-NICOLAS (ANCIENNE ABBAYE SAINT-LAUMER). — Cet édifice ne porte son nom actuel que depuis 1791, date à laquelle il est devenu l'une des églises paroissiales de la ville. Auparavant il dépendait de l'antique abbaye qui, dès 924, avait quitté le château pour venir s'établir à l'entrée du Faubourg de Foix. C'est en 1138 que les religieux entreprirent de remplacer la modeste chapelle qui leur avait suffi pendant deux siècles par un édifice digne de l'importance qu'avait acquise avec le temps le monastère. La construction paraît avoir commencé par le chœur. Comme on put y déposer des reliques en 1186, il est probable qu'à cette époque l'édification des parties orientales de l'église était terminée. La nef était en tout cas achevée en 1210.

L'église Saint-Nicolas se compose d'une nef à quatre travées, accompagnée de bas-côtés et précédée d'un porche, d'un transept et d'un chœur entouré d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes (fig. 20). Deux belles tours flanquent l'étroite façade ; une troisième s'élève au-dessus de la coupole de la croisée (fig. 21). Ce groupe de clochers dessine une silhouette très pittoresque qui attire de loin les regards.

A l'intérieur on distingue à première vue les régions élevées avant 1186 de celles qui ont été construites après cette date. Les premières, qui comprennent en plus du chœur et du transept, une travée de la nef, présentent encore tous les caractères du style de transition. Les voûtes très bombées sont déjà soutenues par des nervures, mais elles reposent sur des piliers dont l'architecture et la décoration sont encore romanes. Le chœur est formé de deux travées droites voûtées sur croisées d'ogives et d'une abside recouverte d'une demi-coupole. Les parois en trois étages par des cordons continus. Seul l'étage décoré d'arcatures aveugles recouvrant une sorte de faux triforium, présente les mêmes dispositions sur tout le pourtour du chœur. Dans la partie basse, les grandes arcades sont beaucoup plus spacieuses dans les travées droites que dans l'hémicycle, où les colonnes très rapprochées les unes des autres supportent des arcs surhaussés. Les fenêtres percées dans la paroi supérieure du chœur présentent également deux types différents : l'un de très grandes dimensions, l'autre d'un format beaucoup plus réduit, de telle sorte que le sommet de l'arc ne dépasse pas la naissance de la voûte en cul-de-four. On remarquera que tous les arcs sont dessinés en tiers-point,

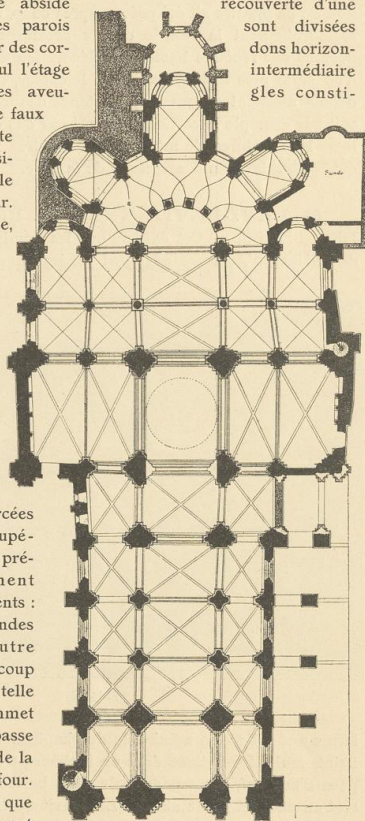


Fig. 20

ANT. ROMAN, 4.



EW 1683
K C 11 M 2

mais que la décoration des chapiteaux, des cordons et des archivoltas n'a encore rien de gothique (fig. 19).

Les chapiteaux des arcades du déambulatoire, taillés dans une pierre très dure, sont fort remarquables. Leurs tailloirs simplement moulurés sont décorés d'ornements en zig-zag. La corbeille porte des figures et des feuillages. Les personnages, de forme trapue, sont représentés à mi-corps et sont posés sur un rang de grosses feuilles retroussées. Les chapiteaux à décoration végétale rappellent le type corinthien. Certaines feuilles sont sculptées avec beaucoup de finesse ; d'autres sont simplement ébauchées et présentent des surfaces absolument lisses. Sur quelques chapiteaux le sculpteur s'est inspiré de motifs de végétation locale qu'il a disposés sur la corbeille avec une grande liberté. Ces quelques tentatives annoncent la naissance d'un style nouveau.

La paroi orientale du transept (pl. LXIV) est, comme les façades intérieures du chœur, divisée en trois étages par des cordons continus. L'étage inférieur, qui a le plus d'importance, est percé de deux arcades dont les archivoltas richement moulurées retombent sur des piliers cantonnés de colonnettes. L'un de ces supports reçoit un pilastre qui est prolongé jusqu'au cordon supérieur et qui divise en deux parties l'étage intermédiaire. Il semble que l'introduction de ce pilastre ait été prévue après coup, car il coupe assez maladroitement la rangée de six arcatures qui s'étend au-dessous des fenêtres hautes. La décoration des chapiteaux est d'un style plus avancé que dans le chœur, cependant certains détails attestent encore la persistance des traditions romanes, soit par exemple le cordon supporté par des corbeaux qui souligne les arcatures, de même le pilastre très richement décoré qui sépare les grandes arcades de la base.

PL. LXVI-LXVII : AMBOISE. ÉGLISE SAINT-DENIS-HORS. — Cet édifice, que les nombreux admirateurs du château d'Amboise négligent généralement de visiter, ren-

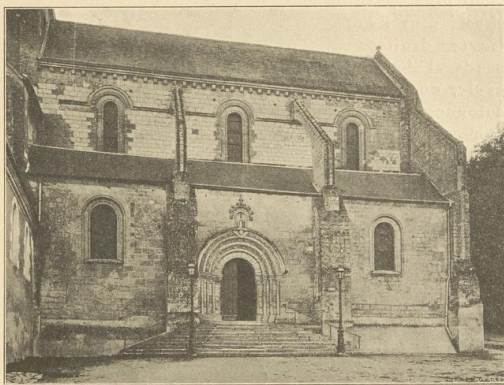


Fig. 22

ferme une collection admirable de chapiteaux romans. L'église Saint-Denis-Hors, située dans un faubourg de la ville, se compose d'une nef, accompagnée de deux bas-côtés au nord, d'un seul au midi, et d'une abside. Le deuxième bas-côté sud a été ajouté à l'édifice primitif, datant du milieu du XII^e siècle, à la suite de remaniements effectués au XV^e siècle. La nef est

divisée en trois travées recouvertes à la mode angevine de voûtes extrêmement bombées soutenues par des ogives, des liernes et des tiercerons dont le profil a une section très faible. Les doubleaux, les ogives et les formerets sont reçus dans chaque travée par une seule colonne à chapiteau historié. Les

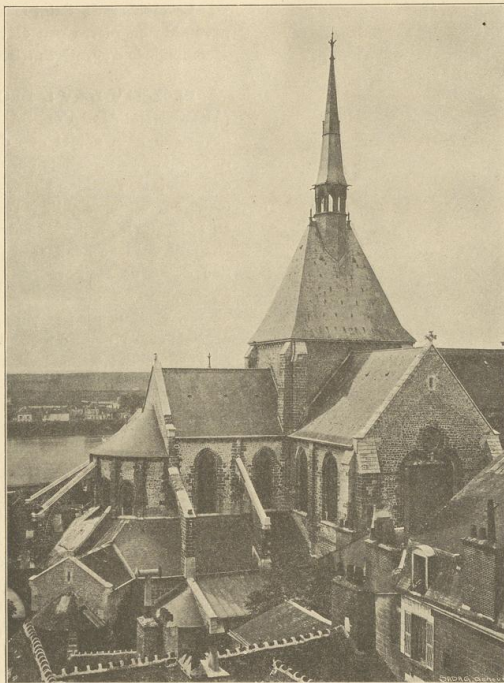


Fig. 21

parois latérales de la nef sont divisées en deux étages à peu près égaux par un cordon qui est lié aux abaqes des chapiteaux des grosses colonnes. Les grandes arcades basses ont une archivoltas à double ressaut supportée par des colonnes et des colonnettes adossées au pilier principal.

Tous les chapiteaux qui couronnent ces supports sont ornés de motifs sculptés du plus haut intérêt pour l'artiste et l'archéologue. Un même parti a été adopté pour la décoration de toutes les corbeilles. Au-dessus de l'astragale, un rang de feuilles d'acanthé, dont la silhouette est simplement dessinée en creux, continue la ligne du fût de la colonne. C'est sur ce premier cordon de feuillage que sont posés les sujets figurés ou les motifs d'ornementation qui constituent la décoration principale de la corbeille. Parmi les personnages représentés, on peut, semble-t-il, reconnaître le Christ, accompagné de l'agneau, et le massacre des innocents : le roi Hérode, dont la tête couronnée supporte l'angle du tailloir, lève un bras pour commander le

massacre, tandis que d'autres personnages s'apprêtent à passer les enfants au fil de l'épée. Un grand nombre de scènes, où des animaux naturels ou monstrueux sont mêlés à des êtres humains généralement représentés dans des postures très bizarres, ne paraissent pas avoir de signification. On remarquera parmi les sujets les plus habilement traités, deux renards affrontés dont l'expression malicieuse est admirablement rendue. Les chapiteaux entièrement recouverts de feuillage et ceux où les motifs tirés de la faune et de la flore sont groupés en des compositions pleines de charme, comptent également parmi les meilleures productions de la série. Il faut mentionner enfin la décoration des abaqes dont la moulure principale, encadrée de deux larges méplats, est ornée de rinceaux, de palmettes, ou de personnages à longue queue, du plus heureux effet.

L'église Saint-Denis a été restaurée au XIX^e siècle. A l'extérieur elle ne présente pas grand intérêt (fig. 22). Deux portes, l'une à l'ouest, l'autre au nord, ont été percées dans les façades. La porte du nord est encadrée d'une archivoltas richement décorée et moulurée. Les fenêtres de la nef et des bas-côtés ont des embrasures simplement profilées d'un boudin continu. Les arcs-boutants qui soutiennent la voûte sont dépourvus d'ornementation ; ils viennent s'appuyer au-dessous de la corniche à modillons.

PL. LXVIII-LXXIX : MORIENVAL. ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE. — L'abbaye de Morienval, admirablement située dans un petit vallon du département de l'Oise, a été vraisemblablement fondée au IX^e siècle. Vers 1130, le chevet de l'église fut démoli et remplacé par l'abside entourée de l'étroit déambulatoire qui constitue aujourd'hui l'un des principaux attraits de l'édifice. A la fin du XII^e siècle une chapelle fut annexée au croisillon nord du transept. Plus importants que toutes ces transformations, furent les travaux effectués dans l'église au XVII^e siècle, travaux qui modifièrent profondément le caractère de l'édifice. Le restaurateur moderne a cherché à reconstituer autant que possible l'aspect primitif du monument.

Au XII^e siècle le plan de l'église se composait d'une nef accompagnée de bas-côtés, d'un narthex, d'un transept flanqué

de deux absidioles et d'un chœur, formé d'une partie droite accompagnée de deux salles rectangulaires servant de base à des clochers, et d'un hémicycle entouré d'un déambulatoire (fig. 23). La raison d'être de ce passage remarquablement étroit s'explique par l'arrivée des reliques de Saint-Annober à Morienvall en 1122. On créa alors un couloir permettant aux pèlerins de contourner la chaise, sans doute protégée par une grille. Le chœur primitif, dont on a retrouvé les fondations lors des fouilles de 1900, était terminé par une simple abside.

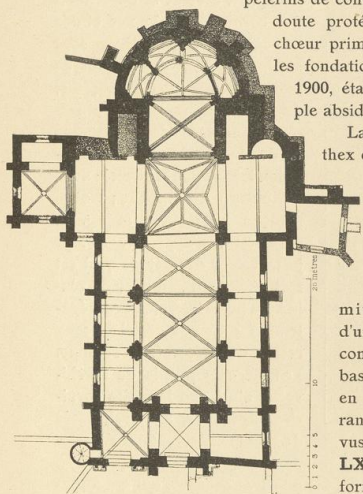


Fig. 23

La partie centrale du narthex est bien conservée, mais elle a été remaniée. Les deux ailes communiquant avec les collatéraux n'étaient pas voûtées à l'origine. La nef était primitivement recouverte d'un simple lambris. Elle communique avec chaque bas-côté par trois arcades en plein-cintre à deux rangs de claveaux dépourvus de mouluration (pl. LXXI). Les supports sont formés d'un massif cruciforme cantonné de quatre colonnes. Les bases ont été

entièrement remises à neuf lors de la dernière restauration. Les chapiteaux, dont les tailloirs sont simplement découpés en biseau, présentent de curieux motifs de décoration, d'un caractère encore très primitif (pl. LXXII et LXXIII). On y remarque de grosses volutes, des animaux affrontés, des palmettes, des personnages accroupis avalant des touffes de feuillage. Les parties hautes de la nef, éclairées par de simples fenêtres en plein cintre entièrement restaurées, ont été profondément modifiées au XVII^e siècle par l'adjonction de voûtes ogivales dont les nervures viennent se réunir sur les colonnes engagées du XI^e siècle. Au sud les travées ont été reprises en sous-œuvre et les piliers originaux remplacés par des piles cruciformes. Le bas-côté contigu, entièrement remanié à cette époque, n'offre plus d'intérêt. Le bas-côté nord a été presque entièrement reconstitué de 1878 à 1880 par M. Selmersheim. Les chapiteaux des murs extérieurs sont neufs. La voûte d'arête actuelle n'existait pas à l'origine (pl. LXXII). Les arcs doubleaux en plein cintre surhaussés étaient destinés à recevoir un toit en appentis.

La croisée du transept était encadrée à l'origine par des arcs en plein cintre supportés par des colonnes jumelles qui ont été retrouvées récemment et habilement reconstituées (pl. LXXI, 2 et LXXV). Au-dessus des arcs de petites fenêtres s'ouvraient sous les toitures. Au XI^e siècle cette partie de l'église constituait ainsi une sorte de lanterne recouverte de charpente. L'ordonnance primitive a été modifiée par l'établissement d'une voûte à liernes et à tiercerons qui porte la date de 1652, et auparavant déjà par la reconstruction des piles et des arcades du chœur au XII^e siècle.

Le croisillon nord est recouvert aujourd'hui d'un lambris en carène qui date de 1614. Le plan de cette partie de l'église ne fut jamais conçu en vue de recevoir une voûte. L'une des ouvertures qui se voient dans le mur oriental du croisillon est l'entrée d'une absidiole reconstruite sur le plan initial au cours des derniers travaux, l'autre est une porte de communication donnant accès à l'étage inférieur du clocher, et rétablie tout récemment comme la précédente. Au nord du croisillon s'ouvre une charmante chapelle gothique annexée à l'édifice à la fin du XII^e siècle (pl. LXXI). Le croisillon sud ne présente pas de dispositions particulières qui le distinguent de celui du nord.

Le chœur est certainement la partie la plus intéressante de l'édifice, tant au point de vue de l'archéologie qu'à celui de l'art (pl. LXXV). De la construction du XI^e siècle, qui se composait d'une travée droite voûtée en berceau et d'une abside recouverte en cul-de-four, on ne peut plus voir aujourd'hui que les murs latéraux de la première travée et l'amorce de la voûte.

Lors de la reconstruction du chœur, vers 1130, on lança dans l'ancienne paroi des faisceaux de colonnes destinés à recevoir les nervures de la nouvelle voûte sur croisées d'ogives. Toute cette partie de l'édifice qui avait été en partie replâtrée au XVII^e siècle a été habilement restaurée par M. Selmersheim qui a utilisé pour sa reconstruction tous les fragments d'architecture découverts dans les anciens murs et qui a remis en place un certain nombre de témoins de la décoration et de la mouluration primitives (pl. LXXIV).

La voûte actuelle de l'abside est une reconstruction moderne basée sur les résultats de l'exploration du monument. Une voûte en cul-de-four renforcée de deux nervures a remplacé cinq branches d'ogives du XIV^e siècle qui retombaient sur des culs-de-lampe. Le chœur communique avec le déambulatoire au moyen de quatre arcades d'ouverture inégale, fermées par des arcs brisés ou en plein cintre. Les fenêtres à boudins continus et à glacis en escalier qui éclairent l'abside sont au nombre de cinq ; elles ne correspondent donc pas avec les arcades. Une seule d'entre-elles d'ailleurs était intacte avant la restauration moderne ; les autres auraient dû correspondre à l'axe des travées.

Le déambulatoire n'est pas accompagné de chapelles rayonnantes. Il est voûté sur croisées d'ogives à boudins qui trahissent une main très inexpérimentée. Dans deux travées les clefs des nervures ne sont pas même dans l'axe du passage et les boudins viennent se coller contre les grandes arcades. Les doubleaux aux arêtes abattues ont une section très forte. Ils sont reçus par une colonne engagée. Les ogives et les formerets qui encadrent les fenêtres pourvues d'une robuste archivolt sont également accompagnés de colonnettes. Rarement un si grand nombre de supports et de nervures ont été accumulés dans un aussi étroit espace (pl. LXXVI et LXXVII).

Les chapiteaux ont encore un caractère très archaïque. Ils dénotent cependant un grand progrès sur la sculpture de la région occidentale de l'édifice. Quatre d'entre eux ont été refaits à neuf et un cinquième a été restauré. Ceux qui sont restés intacts présentent une collection de motifs ornementaux du plus haut intérêt (pl. LXXVIII et LXXIX, 7-10). Quelques tailloirs sont décorés de dents de scie, de torsades, de bâtons brisés et de feuilles de fougère. Sur les corbeilles on ne rencontre aucune représentation de la figure humaine ; on voit par contre quelques animaux : un cheval sellé microscopique est posé sur de grosses feuilles ; ailleurs des oiseaux étalent leurs ailes sur des fonds de grosses feuilles. Mais les motifs les plus fréquents sont des dessins géométriques entrelacés, des feuillages très grossièrement traités, des godrons, le tout ayant généralement peu de relief et ne faisant pas de saillie sur la silhouette du chapiteau.

A l'extérieur trois tours dominent les toits de l'église ; l'une élevée sur le narthex est large et trapue, les deux autres plus élancées flanquent l'abside. Le clocher a deux étages au-dessus de la corniche de la nef ; il est couvert aujourd'hui d'une flèche en charpente qui a remplacé l'ancien toit en bâtière. L'étage inférieur est percé sur chaque face de deux baies en plein-cintre encadrées d'une archivolt à billettes ; ses angles sont accompagnés de contreforts. A l'étage supérieur deux baies géminées en plein-cintre sont subdivisées en deux arcades par une colonnette. Le principal motif d'ornementation des arcs est toujours des billettes. Les angles du clocher sont occupés par des colonnettes qui montent jusqu'à la corniche supportée par des modillons sculptés (pl. LXVIII et LXX, 1).

C'est la façade orientale de l'église qui présente l'aspect le plus imposant. L'abside percée de petites fenêtres est entourée d'un déambulatoire aux larges baies encadrées de boudins continus et reliées entre elles par un cordon de damiers. Les contreforts sont surmontés d'une grosse colonne dont l'amortissement en forme de cône a été rétabli par le restaurateur moderne. La corniche décorée d'une rangée de damiers coupée par des modillons est neuve (pl. LXVIII).

Le clocher nord, de plan rectangulaire, paraît plus ancien que l'autre, qui est bâti sur plan carré. Les trois étages supérieurs sont ajourés de baies géminées, accompagnées de colonnettes et encadrées par un rang de billettes. Au dernier étage, les angles du clocher sont décorés de deux colonnettes superposées, qui viennent supporter la corniche à modillons. Le toit est couronné d'une petite pyramide à quatre pans. Le clocher sud ne se distingue de son voisin que par certains détails. L'appareil est plus soigné, certaines baies ont une archivolt à ressauts, les

chapiteaux des colonnettes sont garnis de volutes et de palmettes. Dans les deux tours, des contreforts accompagnent les angles et s'arrêtent seulement au-dessous du dernier cordon horizontal (pl. **LXIX**).

Pl. **LXXX** : LYON. ÉGLISE SAINT-PAUL. — Fondée au VI^e siècle par Saint-Sacerdos, évêque de Lyon, l'église Saint-Paul est l'un des plus anciens édifices religieux de la ville. Le premier sanctuaire fut réédifié par l'évêque Hugues (1084-1106), mais les travaux furent poursuivis jusqu'au milieu du XIII^e siècle. En 1440 un nouveau clocher fut élevé sur la façade ; sa flèche, démolie en 1818, a été remplacée en 1875 par le couronnement actuel, qui est en bois.

Au premier abord, les caractères romans de Saint-Paul n'attirent pas le regard. La lenteur de la construction, les modifications successives apportées au plan initial, ont enlevé à l'édifice la belle unité qu'il devait avoir à l'origine. De très nombreuses restaurations, exécutées du XVII^e au XIX^e siècle, avaient peu à peu rendu méconnaissable l'antique église. Les travaux exécutés en 1897, sous la direction intelligente du curé Boiron, ont reconstitué

dans la mesure du possible, la physionomie primitive de Saint-Paul.

L'église se compose d'une nef, accompagnée de bas-côtés et de chapelles latérales, d'un transept et d'un chœur. La croisée est surmontée d'une tour lanterne octogonale, coiffée d'un petit lanterneau moderne. L'architecture extérieure de l'édifice est fort simple (fig. 24). On remarquera surtout la décoration des corniches de la nef et des bas-côtés. Ces dernières sont supportées par des modillons sculptés de masques grimaçants, de têtes d'animaux entre lesquels sont placés des médaillons ou des rosaces. Cette ornementation très variée est traitée avec beaucoup de finesse ; notre planche **LXXX** et la fig. 1, permettent d'apprécier à leur juste valeur des détails qu'il est fort difficile d'examiner en réalité. La porte latérale nord a également conservé de très beaux restes de décoration romane. Les élégants profils de l'archivolte, ainsi que la petite corniche supérieure, sont rehaussés de motifs ornementaux directement inspirés de l'antique.

A l'intérieur de l'église, les pilastres cannelés qui accompagnent la plupart des supports donnent à la nef de Saint-Paul un aspect bourguignon très caractérisé.

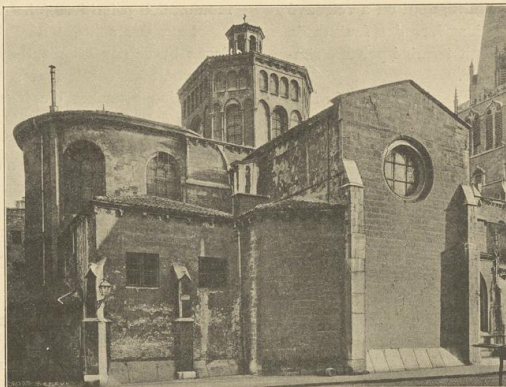


Fig. 24

ERRATA

Page 4, au lieu de pl. **XV-XVIII**, lire pl. **XV-XVI**.

